

L'ANP à l'heure des défis accélérés

# Gaïd Salah insiste sur la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et la préservation de sa souveraineté nationale



En visite de travail aux établissements du Département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution des programmes de développement des différentes composantes de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a réaffirmé les engagements de l'Armée pour une meilleure maîtrise des technologies nouvelles et leur emploi optimal dans le travail professionnel et intégré...

Lire page 3



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8<sup>e</sup> Année - Lundi 28 Octobre 2019 - 28 Safar 1441 - N° 2231 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Crise économique oblige

# Dahmoune annonce qu'il n'y aurait pas de nouveaux projets en 2020



Lire page 5

الأسبوع الوطني  
للقراء الكرام  
الملتقى العلمي تبث شعار:  
القرآن الكريم دعوة للحكمة والتبصر  
المسابقة الوطنية  
فحفظ القرآن الكريم وتبويده وتفسيره



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
ۋەزىرەتە الشەئوون الدىنىيە والاقواف  
ۋەزىرەتە الشەئوون الدىنىيە والاقواف



الأسبوع الوطني  
والعشرون  
للقراء الكرام  
البارحة 21

قاعة "ذ-دوم" - بارك مول سطيف، دار الثقافة هواري بومدين سطيف، من 01 إلى 03 ربيع الأول 1441 هـ، الموافق: 29 إلى 31 أكتوبر 2019 م

L'Echo d'Algérie : 28/10/2019  
Anep : 0102

# 21 Echos du jour

Lutte antiterroriste

## Destruction de deux casemates à Médéa



Deux casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites, samedi à Médéa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué, ce dimanche, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée à Médéa - 1<sup>er</sup> RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, ce samedi, 2 casemates pour terroristes », précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la

propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'ANP a arrêté à Ouargla, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, « 9 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 476 kg », tandis que des Garde-frontières ont saisi à Béni Ounif, wilaya de Béchar, « une autre quantité importante de la même substance s'élevant à 350 kg », a souligné le MDN Dans le même

contexte, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à Annaba, « 2 narcotrafiquants et saisi 53 kg de kif traité, alors que d'autres détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, lors de deux opérations distinctes à Relizane et Laghouat, 3 narcotrafiquants en possession de 4840 comprimés psychotropes », a conclu le communiqué.

La Protection civile dresse son bilan

## 19 personnes incommodées par le monoxyde de carbone secourues



Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de 1<sup>er</sup> urgence à 19 personnes incommodées par

le monoxyde de carbone Co, émanant des appareils de chauffage et chauffes-bain à l'intérieur des habitations dans les wilayas de Guelma, Saïda, Djelfa, et Bordj Bou-Arréridj. A signaler, par ailleurs, l'intervention des unités de la Protection civile suite aux intempéries ayant affecté les wilayas de l'Est du pays et ont pu sauver 2 personnes à Skikda, à bord d'un camion et un véhicule cernés par les eaux pluviales au centre-ville de la commune de Filfila, ajoute le communiqué. Concernant le volet des accidents

de la circulation, 7 personnes ont péri et 13 autres ont été blessées dans 6 accidents de la circulation durant les dernières 48h, à travers le territoire national, a indiqué hier, dimanche, le communiqué, de la Protection civile. « Le bilan le plus lourd a été déploré au niveau de la wilaya de Ouargla avec 2 personnes décédées, suite au renversement d'un véhicule léger survenu au lieu-dit « Carrefour » dans la commune de Hassi Ben Abdallah », précise la même source.

• Ghardaïa

## Un mort et 3 blessés dans un accident à El Guerarra



Une personne a trouvé la mort et 3 autres ont été blessées suite à un accident survenu samedi en milieu urbain à El Guerarra (120 km à l'Est de Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le drame est survenu lorsque le chauffeur d'un camion semi-remorque transportant de la farine

pour alimenter les boulangeries, a perdu le contrôle de son véhicule qui a heurté un arrêt de bus faisant un mort sur place et trois blessés dont une femme, selon la même source. La victime (46 ans) a été évacuée vers la morgue de l'hôpital de la ville d'El Guerarra, où ont été également admis les trois blessés âgés entre 31 et 54 ans, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la police d'El Guerarra pour déterminer les circonstances de l'accident mortel.

Aïn Defla

## Les circonstances d'un homicide élucidées par la Gendarmerie

Dans la nuit du 19 août dernier un groupe de malfaiteurs a jeté son dévolu sur un des vergers, situé dans le secteur sud de la commune de Sidi Lakhdar, à 5 km à l'ouest de Khemis Miliana pour s'emparer de la récolte des poires en l'occurrence. Les voleurs se sont introduits dans le verger, croyant agir en toute tranquillité, oubliant toutefois la présence du gardien. Selon des sources dignes de foi, le veilleur surprit les voleurs en pleine action, une empoignade eut lieu entre le gardien et l'un des intrus qui l'a menacé d'une arme blanche. Le veilleur a réussi à retourner l'arme contre l'intrus dans un geste de défense, le blessant mortellement. Blessant au cours de l'altercation un autre intrus qui voulait porter assistance à son acolyte qui, bien que le blessé, arriva à prendre la fuite en même temps que les

autres membres de la bande. Le lendemain et les jours suivants, les services du Groupement de la gendarmerie, dans le cours de l'enquête, ont lancé une opération de recherche. Et aboutissant le 20 octobre, à l'identification et l'arrestation et le placement en détention provisoire des trois membres de la bande à Chlef, le 4<sup>e</sup> décédé a été enterré tandis que le 5<sup>e</sup> qui avait été blessé par le veilleur, demeure toujours en fuite. Cependant, le veilleur de nuit est lui aussi retenu en détention provisoire en attendant que l'affaire soit jugée. Les mêmes sources indiquent que le 5 janvier dernier, la même bande avait commis un vol similaire. Pour rappel, les cinq éléments de la bande qui sévissaient dans la région, étaient âgés de 35 à 45 ans, et originaires de la wilaya de Chlef. M. S.

Mostaganem

## Une tentative d'émigration clandestine par mer déjouée, 24 personnes arrêtées

Une tentative d'émigration clandestine par mer a été mise en échec et 24 candidats à cette aventure ont été arrêtés, a-t-on appris, ce samedi, du groupement territorial des garde-côtes. Les unités flottantes relevant des garde-côtes ont intercepté dans la nuit du vendredi à samedi une embarcation de fabrication traditionnelle transportant 24 personnes dont 2 femmes et un mineur à 7 miles marins au nord cap Ouilis dans la commune de Benabdelmalek-Ramdane (35 km à l'est de Mostaganem). Les personnes arrêtées, originaires de la wilaya de Mostaganem ont été reconduites au port commercial de Mostaganem et seront présentées devant la justice.

Bouira

## • Suicide d'une étudiante à Raouraoua

Une étudiante en Master à l'université Akli Mohand-Oulhadj, de Bouira, qui répond aux initiales S. Z., âgée de 23 ans a été retrouvée pendue à une corde solidement rattachée à un arbre du jardin dans la résidence parentale dans la ville de Raouraoua située à quelque 36 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Elle a été retrouvée au petit matin vers 7h, par un membre de sa famille qui a alerté les éléments de la protection civile, qui ont évacué la dépouille de la jeune étudiante vers la morgue de l'hôpital Aïn Bessem pour les besoins de l'autopsie. Par ailleurs, les éléments de la police ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame.

## • 11 Blessés dans un accident de la circulation dont 6 grièvement

Une collision entre un camion et une voiture s'est produite hier sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Djebahia, à 20 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira. 6 personnes ont été grièvement blessées suite à ce tamponnage dangereux, les blessés ont été évacués vers les urgences du centre hospitalier Lamine-Debaghine de la daïra de Lakhdaria. Par ailleurs et dans la même journée, 5 autres personnes âgées entre 39 à 56 ans ont été blessées lors du dérapage d'une voiture sur la route nationale 33 dans la commune de Haizer située à 10 de km à l'est de Bouira. Les victimes ont été évacuées par les éléments de la Protection civile aux urgences de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Bouira.

Taib Hocine

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie	<b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Directeur de la Rédaction D <sup>r</sup> Lila Meraou	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Directeur Technique Walid Boumaaraf	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Compte N° : 005001114002013631013	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA		

## L'ANP à l'heure des défis accélérés

# Gaïd Salah insiste sur la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et la préservation de sa souveraineté nationale

*En visite de travail aux établissements du Département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution des programmes de développement des différentes composantes de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a réaffirmé les engagements de l'Armée pour une meilleure maîtrise des technologies nouvelles et leur emploi optimal dans le travail professionnel et intégré.*

**I**l a suivi un exposé global, portant sur les différentes missions de cette unité sensible et vitale, pour procéder ensuite, à l'inauguration du Centre national des transmissions de l'Armée avant de visiter ses différents locaux, laboratoires et salles de contrôle des systèmes de télécommunication ainsi que les salles de formation et techniques, où il a reçu d'amples explications sur l'ensemble des composantes de Centre sensible. Ce Centre constitue, par excellence, la composante principale du système des transmissions de l'ANP et relie, à travers des liaisons de transmission sécurisée en fibres optiques, l'ensemble des centres de télécommunication et ce, en concrétisation de la stratégie visant l'acquisition des facteurs de la parfaite maîtrise des technologies modernes et leur emploi optimal dans le travail professionnel et intégré. Gaïd Salah s'est ensuite réuni avec les cadres et les personnels de la Brigade et du Centre, où il a prononcé une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités, aux Ecoles et établissements du Département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique à travers toutes les Régions militaires, lors de laquelle il a saisi l'occasion de la veille du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, pour rappeler que l'ANP «poursuivra son parcours national clairvoyant et continuera de récolter les fruits de ses efforts soutenus et loyaux sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire». «Ainsi, je saisis l'occasion de ma supervision de l'inauguration officielle du Centre national des transmissions de l'ANP pour rappeler que l'Armée nationale populaire poursuit son parcours national clairvoyant et continue de récolter les fruits de ses efforts soutenus et loyaux sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire, ce qui est concrétisé sur le terrain à travers les réalisations de qualité desquelles elle s'est dotée et qui viennent renforcer ses capacités dans ce secteur vital, reflétant réellement les efforts colossaux consentis, et l'intérêt et le soutien permanents que confère le haut commandement au développement des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique», a-t-il souligné.

**L'ANP «poursuivra son parcours national clairvoyant et continuera de récolter les fruits de ses efforts soutenus et loyaux sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire»**

A ce titre, «cette composante peut être fière de ce qui a été réalisé jusque-là, témoignant des grandes étapes parcourues avec un succès retentissant par l'Armée dans ce domaine. Cet édifice moderne est l'une des réalisations d'envergure qui visent, dans leur ensemble et d'une manière intégrée et ambitieuse, la modernisation de nos Forces armées, la promotion de leur professionnalisme, ainsi que la parfaite maîtrise des technologies modernes et leur emploi optimal dans un travail empreint d'assiduité et de complémentarité». Le général de corps d'armée a rappelé aux cadres et personnels des transmissions l'intérêt particulier qu'accorde le haut commandement de l'ANP au secteur des télécommunications et



ses ambitions à «atteindre de meilleurs niveaux d'année en année, saluant, à l'issue, le travail laborieux et les efforts colossaux consentis par les cadres et les personnels du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique, ainsi que le haut degré d'état-prêt et de professionnalisme atteints par cette composante». «J'avais rappelé précédemment devant les personnels et les cadres du Département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique, à plusieurs occasions, que les guerres futures seront essentiellement des guerres électroniques. A ce titre, l'intérêt de l'ANP est de plus en plus grand envers ce secteur vital, comme l'est également son ambition pour se hisser à de meilleurs niveaux année après année, tant sur le plan de développement et d'équipement, que sur celui de la maîtrise des mécanismes de son bon emploi, ou encore celui de l'instruction et de la formation de potentiels humains qualifiés, aptes à promouvoir cette composante et réaliser les résultats escomptés», a-t-il soutenu. Dans ce contexte précisément, a-t-il expliqué, «je voudrais souligner que la réussite de ce genre de réalisations matérielles et infrastructurelles est nécessairement liée à une composante humaine qui leur assure l'efficacité et l'efficience requises. Une composante humaine compétente et capable d'assimiler les nouvelles techniques et les technologies avancées est, sans nul doute, la seule à pou-

voir se mettre au diapason des défis accélérés imposés par le devoir de la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et la préservation de sa souveraineté nationale. Nous aspirons également à ce que ce Centre national des transmissions de l'ANP soit une véritable valeur ajoutée aux réalisations considérables concrétisées grâce aux efforts fructueux et laborieux que les personnels des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique n'ont cessé de consentir, sous l'égide et le soutien permanent du haut commandement, visant à hisser toutes les composantes de l'Armée aux rangs escomptés, à même de s'acquitter parfaitement des missions assignées». Il a tenu à saluer «le travail assidu et les grands efforts que tous les cadres et personnels du Département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique ont été déterminés à fournir, ainsi que le haut niveau d'état-prêt et de professionnalisme atteints par cette composante». Gaïd Salah a saisi également cette occasion pour adresser à tous, commandement et subordonnés, ses vifs remerciements et sa gratitude, en les exhortant à «fournir davantage d'efforts et à vous doter d'une extrême vigilance, afin de faire face aux défis, à remporter tous les enjeux et à contribuer au développement des capacités de nos Forces armées».

T. Benslimane

## Discours intégral d'Ahmed Gaïd Salah

«Je saisis l'occasion de ma supervision de l'inauguration officielle du Centre national des transmissions de l'ANP pour rappeler que l'Armée nationale populaire poursuit son parcours national clairvoyant et continue de récolter les fruits de ses efforts soutenus et loyaux sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire, ce qui est concrétisé sur le terrain à travers les réalisations de qualité desquelles elle s'est dotée et qui viennent renforcer ses capacités dans ce secteur vital, reflétant réellement les efforts colossaux consentis, et l'intérêt et le soutien permanents que confère le haut commandement au développement des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique. A ce titre, cette composante peut être fière de ce qui a été réalisé jusque-là, témoignant des grandes étapes parcourues avec un succès retentissant par l'Armée nationale populaire dans ce domaine. Cet édifice moderne est l'une des réalisations d'envergure qui visent, dans leur ensemble et d'une manière intégrée et ambitieuse, la modernisation de nos Forces armées, la promotion de leur professionnalisme, ainsi que la parfaite maîtrise des technologies modernes et leur emploi optimal dans un travail empreint d'assiduité et de complémentarité. J'avais rappelé précédemment

devant les personnels et les cadres du département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique, à plusieurs occasions, que les guerres futures seront essentiellement des guerres électroniques. A ce titre, l'intérêt de l'Armée nationale populaire est de plus en plus grand envers ce secteur vital, comme l'est également son ambition pour se hisser à de meilleurs niveaux année après année, tant sur le plan de développement et d'équipement, que sur celui de la maîtrise des mécanismes de son bon emploi, ou encore celui de l'instruction et de la formation de potentiels humains qualifiés, aptes à promouvoir cette composante et réaliser les résultats escomptés. Dans ce contexte précisément, je voudrais souligner que la réussite de ce genre de réalisations matérielles et infrastructurelles est nécessairement liée à une composante humaine qui leur assure l'efficacité et l'efficience requises. Une composante humaine compétente et capable d'assimiler les nouvelles techniques et les technologies avancées est, sans nul doute, la seule à pouvoir se mettre au diapason des défis accélérés imposés par le devoir de la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et la préservation de sa souveraineté nationale. Nous aspirons également à ce que ce Centre national de

transmissions de l'ANP soit une véritable valeur ajoutée aux réalisations considérables concrétisées grâce aux efforts fructueux et laborieux que les personnels des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique n'ont cessé de consentir, sous l'égide et le soutien permanent du haut commandement, visant à hisser toutes les composantes de l'Armée nationale populaire aux rangs escomptés, à même de s'acquitter parfaitement des missions assignées. Pour clôturer, je tiens à saluer le travail assidu et les grands efforts que tous les cadres et personnels du Département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique ont été déterminés à fournir, ainsi que le haut niveau d'état-prêt et de professionnalisme atteints par cette composante. Comme je saisis cette honorable occasion pour vous adresser à tous, commandement et subordonnés, mes vifs remerciements et ma gratitude, en vous exhortant à fournir davantage d'efforts et à vous doter d'une extrême vigilance, afin de faire face aux défis, à remporter tous les enjeux et à contribuer au développement des capacités de nos Forces armées. Qu'Allah le Tout-Puissant vous apporte aide soutien, et éclaire votre chemin pour ce qui est meilleur pour notre Armée et notre Patrie l'Algérie».

Hauts-Plateaux et Sud du pays

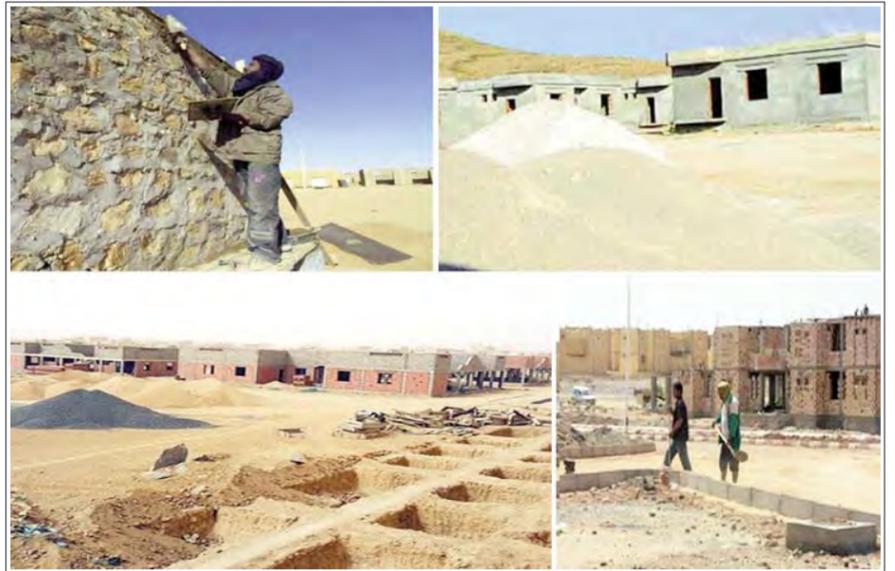
# Une enveloppe de 98 milliards de dinars consacrés à l'aménagement de lotissements sociaux

Une enveloppe de 98 milliards de dinars a été consacrée au titre du programme de 2020 pour l'aménagement des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction dans les Hauts-Plateaux et dans le Sud du pays, a annoncé, ce dimanche à Naâma, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud.

« Cette importante enveloppe financière est destinée à l'achèvement du raccordement de 1450 lotissements sociaux totalisant 352 000 terrains à bâtir aux réseaux de voirie », a indiqué le ministre lors d'une visite d'inspection dans la wilaya. Les travaux ont nécessité, au titre du programme de l'exercice en cours, une dotation de l'ordre de 92 milliards de dinars, a-t-il fait savoir.

Pour permettre aux bénéficiaires des terrains d'entamer la réalisation de leurs habitations, le Gouvernement avait procédé, la semaine dernière, à l'octroi d'aides destinées à ce mode d'habitat estimées à 1 million de dinars par bénéficiaire d'un lot à bâtir dans le Sud et à 700 000 DA dans les Hauts-Plateaux, a indiqué le ministre. Beldjoud a présidé, à la Maison de la culture du chef-lieu de wilaya dans le cadre de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, une cérémonie de remise symbolique des clés de 1072 logements publics locatifs (LPL) et des affectations de 200 aides à l'habitat rural et de 486 lots d'auto-construction. En inspectant les chantiers de réalisation de 250 logements promotionnels aidés (LPA) à Naâma, le ministre a déclaré que « le citoyen a le droit d'avoir un logement décent aux normes requises », faisant savoir qu'il avait instruit les services du Contrôle technique de construction (CTC) d'être rigoureux après l'élargissement de leurs prérogatives d'intervention en matière de contrôle des gros œuvres et des finitions aux chantiers. Kamel Beldjoud a également indiqué que des com-

missions de son département ministériel, installées pour le contrôle des chantiers dans les derniers mois, ont inspecté plus de 500 000 logements en cours de réalisation au niveau national et ont proposé des mesures à l'encontre de ceux ayant commis des infractions aux cahiers des charges et son travail continu pour corriger les incohérences et prendre des mesures stipulés par la loi contre les entrepreneurs qui ne respectent pas la qualité de réalisation des projets. En inspectant l'aménagement d'un tronçon du chemin de wilaya N° 1 et un lotissement de 271 terrains et les travaux de réalisation de sièges des directions de l'habitat et du trésor public à Naâma, le ministre a exhorté les entrepreneurs chargés des projets à respecter les délais des contrats et la qualité des travaux. Il a insisté, par la même occasion, sur la conception de cités dotés de structures d'accompagnement et le renforcement des chantiers pour la réception des projets dans les brefs délais impartis surtout ceux d'infrastructures scolaires. Le ministre a aussi tenu à rassurer que le financement des programmes d'habitat, tous programmes confondus, et d'infrastructures éducatives dans les wilayas est pris en charge, rappelant que son décidé d'octroyer ces programmes à des entreprises et bureaux d'étude nationaux et de l'utilisation des matériaux de construction locaux sans le recours à l'importation. Dans la commune d'Aïn sefra, il s'est enquis de l'opération d'aménagement du « boulevard Béchar » limitrophe à la gare routière des voyageurs, long de 6,6 km, dotée d'une enveloppe de 200 millions de



dinars et qui enregistre actuellement le lancement des travaux de la 2<sup>e</sup> tranche. Après avoir visité un lot de 298 logements location/vente, le ministre s'est enquis des travaux de réalisation d'un lycée d'un coût de 440 millions de dinars pour remplacer le lycée Abdelhamid-Ibn Badis réalisé en préfabriqué. Sur place, il a exprimé son désaccord quant aux délais spécifiés dans le cahier des charges pour la réalisation de certains établissements scolaires dans la wilaya, déclarant que des délais de 12 à 15 mois ne sont pas acceptables et qu'il faut les

réduire, choisir des entreprises compétentes et doubler le temps de travail des chantiers. Le ministre a indiqué, au passage, que certaines wilayas sont pionnières dans ce domaine et ont achevé et livré un groupe scolaire de 12 classes, par exemple, en quatre mois. En outre, Kamel Beldjoud a mis l'accent sur la réservation de rampes d'accès pour les personnes handicapées aux entrées des structures administratives et d'habitat, tout en valorisant les efforts consentis pour combler le déficit en matière d'infrastructures scolaires intégrées.

Wakfs

## Une instance nationale de la recherche scientifique et des activités culturelles au ministère des affaires religieuses bientôt créée



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a annoncé, dimanche à Alger, la création au ministère, d'une instance nationale de la recherche scientifique et des activités culturelles « qui sera chargée de l'élaboration d'une stratégie nationale et de la mise en place de visions prospectives et de méthodes pour la promotion de la culture musulmane ». Intervenant lors d'une rencontre organisée sur « les centres culturels islamiques », le ministre a appelé à l'exploitation des espaces, y compris les centres culturels islamiques « pour attirer les différentes catégories de jeunes pour relever les défis et contrer les sectes et associations religieuses qui tentent de fourvoyer les jeunes en les orientant contre l'intérêt national », mettant l'accent sur « le rôle pionnier » des centres culturels islamiques « dans la formation des jeunes, leur orientation et leur sensibilisation », en ce sens qu'ils constituent des espaces servant à présenter « les différentes activités culturelles, contrairement aux mosquées qui requièrent de la discipline et une attitude purement religieuse ». L'occasion était pour le ministre de souligner l'importance de la lecture « qui libère des idées

negatives destructrices », affirmant que la Nation musulmane « a besoin aujourd'hui de la lecture et de l'enseignement », ajoutant que la religion musulmane a accordé un intérêt particulier au savoir et à l'éducation. Par ailleurs, le ministre a rejeté catégoriquement l'existence d'une instruction relative à l'élection présidentielle du 12 décembre, ajoutant avoir toujours prôné un discours unificateur. Concernant le sujet de la Omra et le paiement électronique des agences de tourisme et la mesure saoudienne exceptionnelle pour l'Algérie, le ministre a précisé que son département avait adressé plusieurs correspondances aux parties concernées, affirmant que « des solutions seront trouvées dans les plus brefs délais ». Le ministre a, également, nié l'existence d'aucune forme d'intimidation contre la liberté de culte en Algérie pour les non musulmans, ajoutant que « l'Algérie est un pays souverain et ses lois doivent être respectées. Personne n'est autorisé à transformer des locaux ou caves en lieux de culte pour y activer sans autorisation ou agrément du ministère de l'Intérieur », a-t-il souligné.

Education

## Belaâbed appelle l'enseignant à « adopter des positions positives que l'histoire enregistrera »

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaâbed, a appelé, ce dimanche à Annaba, l'enseignant à « adopter des positions positives que l'histoire enregistrera en cette conjoncture sensible que traverse le pays ». Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a relevé que « l'histoire du pays attribue à l'enseignant des positions qui ont permis par le passé de remporter le défi d'affirmation de la dimension culturelle de la révolution libératrice et de maintenir solide l'école algérienne », ajoutant « qu'aujourd'hui cet enseignant est appelé, au moment où le pays se dirige vers des élections importantes, à prendre des positions qui assurent la stabilité de l'Algérie et en préservent la cohésion ». La mission pédagogique de l'enseignant s'accompagne toujours d'une mission patriotique, a déclaré Belaâbed qui a salué le rôle de l'enseignant dans l'éducation des générations aux valeurs de l'amour de la patrie et sa défense. Il a également affirmé « le travail du secteur pour la

prise en charge des préoccupations de la famille de l'éducation et la réunion des conditions nécessaires pour sa stabilité ». Le ministre a annoncé à ce propos la création « d'ateliers ouverts appuyés par le gouvernement pour étudier et prendre en charge les préoccupations des enseignants dont celles exprimées par les récentes actions de protestation des enseignants ». « Ces revendications pédagogiques et professionnelles sont légitimes et doivent être respectées et traitées avec sincérité et dans le cadre du dialogue entre les représentants des enseignants et l'administration centrale du secteur », a affirmé le ministre qui a ajouté que le dialogue demeure « la voie susceptible de permettre la résolution de toutes les problématiques posées » avant de saluer « le degré de conscience et de responsabilité affichés par les syndicats du secteur ». Dans une conférence animée au terme de sa visite, le ministre a annoncé une série de mesures prises par son département

pour alléger les sanctions prises contre les élèves concernés par les cas de fraude au cours des épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEF) réaffirmant que « la scolarité demeure obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans ». Il a aussi salué « le bond qualitatif » réalisé en matière de maîtrise dans la gestion de la plateforme numérique d'inscription aux épreuves de fin de cycles relevant que l'opération d'inscription a concerné durant ces trois premiers jours 49% des concernés. Il a également annoncé des opérations de promotions au profit de 45 000 enseignants de divers paliers. Dans la circonscription administrative nouvelle de Draâ Errich, le ministre a inauguré une école primaire et un lycée de 1000 avant de lancer le chantier d'un lycée de 600 places à Tréat et celui d'un CEM à Berrahal. Au cours des différents points de sa tournée, le ministre a relevé les indices positifs de la scolarité dans la wilaya.

A. S.

## Crise économique oblige

# Dahmoune annonce qu'il n'y aurait pas de nouveaux projets en 2020

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé, hier, que l'année 2020 verra uniquement le parachèvement des projets tracés, eu égard des difficultés financières que vit le pays.



Présentant un exposé devant les membres de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de budget 2020 de son secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2020, le ministre de l'Intérieur a indiqué que «la priorité sera accordée, l'année prochaine, aux projets en cours de réalisation, eu égard de la conjoncture financière difficile».

«Le Gouvernement a décidé de parachèver les projets en cours de réalisation sans prévoir l'inscription de nouveaux projets», a ajouté le ministre. Il a relevé, dans ce cadre, que «tous les secteurs sont solidaires», donc

la même démarche s'applique pour les autres ministères. Détaillant le budget consacré à son département dans le cadre du PLF 2020, Dahmoune a fait savoir que le projet de budget de fonctionnement sera revu à la hausse avec 3,25% par rapport à l'année précédente, une hausse justifiée, a-t-il expliqué, par la révision des dotations demandée notamment par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et la direction de Protection civile. Il est prévu, dans ce sens, que la DGSN bénéficiera du plus grand quota du budget soit 5426 mds de dinars «pour l'acquisition de matériel d'armement et le renouvellement du parc

automobile». Quant au solde restant, il sera réparti entre la Direction générale de protection civile (DGPC), la Direction générale des transmissions nationales et la Direction générale de la Garde communale. S'agissant des postes budgétaires proposés pour l'année 2020, le ministre a fait état de 379 634 postes permanents et 45 091 postes contractuels. La DGSN verra, à ce titre, l'ouverture de 5981 nouveaux postes pour le recrutement d'officiers de police, tandis que la DGPC bénéficiera de 4300 nouveaux postes pour couvrir ses besoins.

### Permettre aux communes d'améliorer leurs recettes

Le volet relatif au développement local et au renforcement des capacités des communes pour l'augmentation de leurs recettes a été au centre de l'intervention de Dahmoune qui a insisté sur l'impérative poursuite des efforts pour développer ce domaine. Dans ce sillage, le ministre a fait état d'une proposition pour la révision à la hausse des taxes de collecte des déchets ménagers, a-t-il dévoilé, ajoutant que 0,944 milliard de dinars de ces recettes seront destinées aux communes.

Les communes devraient bénéficier de 30% des montants collectés dans le cadre de la réactivation de l'impôt sur la fortune (ISF), proposé au titre du PLF 2020. Dans un autre registre, Dahmoune a cité la relance des travaux de réaménagement de zones industrielles supplémentaires pour une enveloppe budgétaire de l'ordre de 132 milliards de dinars, à soustraire du budget d'équipement de l'Etat, notant qu'il s'agit là d'une mission qui sera assignée aux walis. Il est également

prévu la relance du programme national portant la réalisation de 67 micro-zones d'activités.

### La transition énergétique, un autre défi relevé par le secteur de l'Intérieur

Le secteur de l'Intérieur veille à impliquer les collectivités locales dans «la dynamique de la croissance verte», l'opération constituant «le principal défi», a affirmé le ministre, précisant que l'objectif de cette démarche est de réduire la facture énergétique, dont le montant annuel s'élève à 27 milliards de dinars. Le plan tracé par le secteur pour l'année 2020 porte également sur l'alimentation des écoles primaires en énergie solaire, le ministère de l'Intérieur aspire à ce que le nombre d'écoles fonctionnant avec ce type d'énergie représente 30% du nombre global des établissements primaires à l'échelle nationale. Dans le but de rationaliser la consommation d'énergie, les lampes classiques seront remplacées par des lampes économiques, à travers l'ensemble des structures relevant du secteur, entre autres mesures prévues dans ce sens.

Revenant à l'aménagement du territoire, il a indiqué que sept études prospectives étaient en cours d'élaboration, en prévision de leur soumission au Gouvernement. A cette occasion, les membres de la commission des finances ont exprimé leurs préoccupations inhérentes au transport et à la cantine scolaire, notamment dans les zones éloignées, en sus de la distribution équitable des logements sociaux entre autres dossiers.

## IANOR

### Elaboration de plus de 10 000 normes relatives aux produits algériens

L'Institut algérien de normalisation (IANOR) a élaboré plus de 10 000 normes relatives aux produits algériens industriels, commerciaux et sociaux, a dévoilé, dimanche à Boumerdès, le directeur général de la compétitivité industrielle auprès du ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelaziz Kend.

«Nous avons dépassé le seuil de 10 000, en ayant atteint près de 10 200 normes (ou spécifications) actuellement, ce qui a contribué dans l'élargissement de la palette des normes algériennes relatives aux différents produits», a indiqué, dans une déclaration à Abdelaziz Kend, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'année pédagogique à l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED) de Boumerdès. Assurant que «le dépassement de ce seuil est le fruit du travail des cadres et compétences de l'IANOR», il a ajouté que ces normes englobent tous les «aspects de la vie du citoyen et de l'entreprise en général». «Ces normes ont été mises au point par des commissions techniques mixtes englobant différents secteurs (industrie, commerce, administration, société)», a-t-il, précisé, par ailleurs. L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) a obtenu sa «reconnaissance» inter-

nationale en tant qu'«organisme national d'accréditation reconnu par ses pairs européens», a fait savoir, en outre, le même responsable, soulignant par là, que les attestations de conformité délivrées en Algérie sont «désormais reconnues à l'échelle internationale». Un fait qui «allège énormément les procédures d'accréditation et de conformité», s'est-il félicité.

«Cet allègement des procédures de contrôle et de conformité permettra un gain de temps en matière d'exportation des produits algériens et partant une réduction de leurs frais, susceptible de les rendre plus compétitifs au niveau de différents marchés», a estimé Kend. Concernant le respect des droits de la propriété industrielle, le responsable a fait part d'une action initiée par le ministère de l'Industrie et des Mines, pour la réalisation de centres de soutien technologiques et d'innovation. «Quelque 72 centres de ce type ont été réalisés, à ce jour, au niveau d'universités et entreprises publiques et privées dans une vingtaine de wilayas du pays», a-t-il fait savoir, expliquant qu'il s'agit de structures de recherches et d'innovation considérées, selon lui, comme des «ponts de communications» entre l'université, les centres de recherches et les entreprises.

Toujours au titre de l'amélioration du climat des affaires en Algérie, Kend a signalé l'entrée en activité, en février dernier, du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Le 6<sup>e</sup> du genre à l'échelle mondiale. Abdelaziz Kend, qui représentait le ministre de l'Industrie et des Mines à cette manifestation, s'est félicité de la tenue de cette cérémonie «devenue une tradition annuelle reflétant la bonne image de cet institut national (INPED) et son rôle d'importance dans la formation et qualification des ressources humaines des secteurs industriel et économique», a-t-il soutenu. Il a, également, affirmé le soutien de son département ministériel à ce type de structures, au titre des «efforts d'encouragement des compétences nationales à aller de l'avant en matière d'innovation, en vue de contribuer dans la relance de la production nationale et de la productivité». La manifestation, organisée sous le thème de la «numérisation», a englobé l'animation d'une série de communications thématiques, en présence de représentants des services des ressources humaines et cadres de nombreuses entreprises et organismes concernés, outre des chercheurs et universitaires du domaine.

## Pêche et aquaculture

### Des facilitations accordées à plus de 40 investisseurs pour la fabrication des outils de pêche

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a affirmé, ce dimanche à Alger, que plus de quarante opérateurs ont bénéficié des facilitations accordées par l'Etat pour investir, notamment, dans la fabrication des outils de pêche. S'exprimant lors d'une rencontre du Conseil national de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, Omari, a indiqué que l'Etat a accordé des facilitations à plus de 40 investisseurs pour la fabrication des outils de pêche, ce qui permettra, selon lui, la promotion des capacités de production et la création d'emploi, notamment au profit des jeunes. Il a ajouté que son département continue à exploiter le secteur de manière «durable et rationnelle» pour contribuer davantage à la diversification de

l'économie nationale. Il a précisé dans ce sens, que des instructions ont été données récemment par le Premier ministre visant «l'exploitation rationnelle et durable» du secteur de la pêche afin qu'il contribue efficacement à la diversification de notre économie et la création d'emploi. Il a rappelé que le secteur avait bénéficié de plusieurs investissements liés notamment aux infrastructures pour assurer sa promotion, précisant que ce secteur demeure «stratégique» vu sa grande contribution dans la création de richesse. «Nous œuvrons à promouvoir davantage le secteur de la pêche et son exploitation de manière «rationnelle et durable». Nous œuvrons à redynamiser et promouvoir l'Economie Bleue, la formation et l'exploitation des capacités de recherche et des innovations»

a-t-il dit. Par ailleurs, il a précisé que cette rencontre avec les cadres et représentants du secteur de la pêche, permettra d'étudier les problèmes que rencontrent les pêcheurs pour tracer une feuille de route en vue de les aplanir. Omari a considéré que ce genre de rencontres contribuera efficacement à la lever des obstacles qui freinent le développement du secteur, et créer aussi un espace d'échange et de partage entre les responsables du secteur et les intervenants dans cette filière. En outre, il a annoncé l'organisation du salon international de la pêche et de l'aquaculture qui va se tenir le 6 novembre prochain à Oran avec plus de 100 participants nationaux et étrangers issus de 11 pays.

Ce salon qui verra la participation de l'Egypte comme «Invité d'honneur», permettra, entre

autres, d'exposer les importantes réalisations du secteur de la pêche, promouvoir les capacités de coopération internationale et l'échange des expériences. Interrogé par la presse sur les brevets de pêche au large, Omari a affirmé que les textes sont en cours de publication afin d'assurer aux pêcheurs toutes les procédures judiciaires légales. Dans ce sens, il a affirmé que l'Algérie a les compétences et la maîtrise nécessaire pour procéder à la pêche au large, tout en insistant sur la formation des pêcheurs. Concernant la gestion des ports de pêche, Omari a indiqué que son secteur œuvre à développer une situation de référence pour permettre aux professionnels de travailler dans une harmonie globale, notamment avec le secteur des transports.

## Numérisation des documents administratifs

# Plus de 14 millions de passeports et plus de 16 millions de cartes d'identité biométriques délivrés à ce jour

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a indiqué, ce dimanche, que plus de 14 millions de passeports biométriques et plus de 16 millions de cartes d'identité biométriques avaient été délivrés à ce jour.

Présentant un exposé détaillé devant les membres de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de budget 2020 de son secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2020, Dahmoune a précisé que depuis le lancement de la numérisation des documents administratifs, «14 720 000 passeports biométriques ont d'ores et déjà été délivrés», ajoutant que deux millions d'autres le seront en 2020. Le ministre a en outre fait savoir que 16 800 000 cartes d'identité biométriques avaient été délivrées à ce jour, ajoutant que ce chiffre atteindra plus de 21 millions de cartes en 2020. L'accent sera mis en 2020 sur le développement des applications de cette carte d'identité biométrique pour qu'elle puisse couvrir tous les services électroniques proposés aux citoyens par l'ensemble des secteurs. Quant au permis de conduire biométrique en cours de généralisation, Dahmoune a fait état de la délivrance de 300 000 permis de ce type, ajoutant qu'un million de cartes grises électroniques devraient être délivrées en 2020.

### Registre national de la population dans le cadre du projet de E-Gouvernement

Le premier responsable du secteur a, par ailleurs, annoncé la mise en service, en 2020, du Registre national de la population qui se veut une plateforme permettant de collecter toutes les données se rapportant à l'identité des citoyens au sein d'une même base de données exploitable par les différents secteurs dans le cadre de la concrétisation du projet de E-Gouvernement. Une base de données nationale sur la situation sociale des citoyens verra également le jour l'année prochaine au titre de la nouvelle politique du Gouvernement en matière de soutien social, selon les précisions du ministre. La mise en place d'une stratégie de modernisation de l'administration pour en faire une E-administration est l'un des axes abordé en détail par Dahmoune devant les membres de la commission des finances de l'APN qui ont salué à l'unanimité les progrès réalisés en la matière, soulignant qu'il s'agissait de l'une des plus importantes réalisations de ces dernières années.

Y. D.



## 2<sup>e</sup> Forum du pharmacien hospitalier

# Vers la révision du cahier des charges destiné à l'acquisition de médicaments dans les hôpitaux



Les participants au 2<sup>e</sup> Forum du pharmacien hospitalier ont appelé, samedi à Alger, à la révision du cahier des charges régissant l'acquisition de médicaments dans les hôpitaux et à y associer les spécialistes, en vue de mettre un terme à l'achat de médicaments sans prescription médicale. Lors du Forum, la présidente du bureau des marchés publics à l'Administration de gestion du budget du CHU de Tizi-Ouzou, Latifa Lamhene, a mis en avant la nécessité d'«associer les concernés, pharmaciens et médecins, à l'élaboration du cahier des charges spécifique à l'acquisition des médicaments dans les hôpitaux». La même intervenante a, toutefois, déploré le fait que cette mission soit confiée uniquement aux gestionnaires écartant les spécialistes parmi les pharmaciens et les médecins directement concernés par la prescription et la délivrance des ordonnances au profit des patients. Ainsi, souligne la même responsable, ne pas y associer les concernés à l'élaboration de ce cahier des charges, aboutit à la prescription de médicaments qui ne

sont pas prescrits pour soins dans les hôpitaux nationaux. Le médecin chargé de prescrire ces médicaments n'intervient qu'après leur acquisition par l'Administration et l'annonce de la passation des marchés publics», a-t-elle relevé. Dans le même contexte, Lamhene a fait remarquer que les cahiers des charges adoptés actuellement dans les hôpitaux, «ne diffèrent pas totalement des cahiers des charges spécifiques aux autres acquisitions». Par ailleurs, ce Forum, 2<sup>e</sup> du genre destiné aux pharmaciens hospitaliers, focalise sur les modalités de gestion des marchés publics dans les hôpitaux et les types de traitement destinés à la sclérose en plaques, à l'hémophilie et au cancer. A rappeler que l'Algérie a recensé plus de 1500 cas de sclérose en plaques qui causent une paralysie totale chez les jeunes catégories et qui prévaut plus chez les femmes, alors que 3500 cas de cancer du poumon sont recensés annuellement, dont 80% sont incurables, car le patient se présente aux hôpitaux à un stade avancé de la maladie.

Yasmine D.

## Reboisement

# L'ANBT lance sa campagne nationale

Pour l'année 2019-2020, un programme de reboisement a été lancé par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), en vue d'augmenter la production des pépinières. Ce projet sera mis en place, à travers la création de quatre nouvelles pépinières, dans l'objectif d'atteindre une envergure régionale. Ceci se fera au niveau des barrages de Béni Haroun, de Koudiet Rosfa, de Prise-Chellif et de Douéra, afin de protéger ces derniers de phénomènes naturels risquant de les dégrader. Cette campagne de reboisement 2019-2020, dont les idées ont été exprimées hier au niveau du barrage de Douéra, a été lancée dans l'optique de planter 2 millions de plants à l'échelle nationale. A travers ce projet, l'ANBT espère la production d'un grand nombre de

plants forestiers, visant ainsi le succès de ses campagnes annuelles, dans le cadre de la lutte contre l'invasion des barrages et de celui de la conservation des sols. Aussi, sa mission consiste à atteindre une capacité de reboisement de 2 millions de plants, soit 30 000 arbres par barrage. Par exemple, la future pépinière du barrage de Douéra, qui devrait atteindre une superficie de 2 hectares, sera exclusivement dédiée à la production de roses et de fleurs. Pour information, quatre pépinières sont actuellement opérationnelles, avec une capacité de production de 500 000 plants par an. Aussi, une pépinière au niveau du barrage de la Prise-Chellif est en cours de réalisation. Par ailleurs, le dessein de constituer des pépinières pour la protection des barrages en exploitation est

d'autant plus important que cela mènera, inéluctablement, au développement des potentialités de certains barrages, dans le but de concrétiser le Plan national de reboisement. L'Algérie a toujours eu comme priorité d'alimenter la totalité de sa population en eau potable. Le projet sus-cité fait donc partie d'un plan plus large, dit Plan national de reboisement, adopté en Conseil de gouvernement en 1999, pour une période de 20 ans. Les barrages exploités ou en cours de construction en sont la principale priorité. L'objectif étant de lutter contre l'érosion et de protéger les bassins versants. Pour ce, l'ANBT appelle «à une prise en charge multisectorielle impliquant de nombreux intervenants dans le développement des zones qui couvrent le bassin versant».

# Conférence mondiale des radiocommunications Houda Imane Faraoun se rendra à Charm El Cheikh

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun, prendra part, à l'ouverture des travaux de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19), qui se tiendra du 28 octobre au 22 novembre 2019 à Charm El Cheikh en Egypte, a indiqué, ce dimanche, un communiqué du ministère.

A ce titre, Faraoun coordonnera la participation d'une importante délégation multisectorielle, qui aura à assurer la présence de l'Algérie dans les différents ateliers, tout au long de la Conférence, a ajouté le communiqué. Cette Conférence, précédée par l'Assemblée des Radiocommunications (AR-19) du 21 au 25 octobre, est organisée par le Bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R). Elle devra débattre d'une trentaine de points traitant diverses questions relatives aux fréquences radioélectriques et aux développements futurs des services de radiocommunications, a précisé la même source. A l'ordre du jour, il est question aussi d'aborder les applications utilisant le spectre radioélectrique couvrant de multiples technologies intéressant divers secteurs, notamment les communications électroniques (5G, Wi-Fi, Internet des objets, HAPS, etc.), les transports (maritime, aérien, ferroviaire, véhicules connectés... etc.), les applications scientifiques, le secteur spatial et l'industrie satellitaire.

Les Conférences mondiales des radiocommunications (CMR) ont pour objectif d'examiner la révision du règlement des radiocommunications, qui constitue un traité international entre États membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT), visant à faciliter l'accès équitable au spectre des fréquences radioélectriques et aux positions orbitales des satellites, tout en prévenant les brouillages qui pourraient être occasionnés par les systèmes radioélectriques de différentes technologies, ou d'un pays vis-à-vis à un autre, a-t-on souligné. Le règlement des radiocommunications est considéré également comme la première source de droit dans le domaine des fréquences, notamment pour les services à vocation mondiale, qu'ils soient aéronautiques, satellitaires, maritimes ou scientifiques, a fait savoir le communiqué.

Notons que les CMR se tiennent environ tous les trois ou quatre ans. La dernière s'est déroulée à Genève (Suisse) du 2 au 27 novembre 2015.

Yasmína Derbal



## Justice

# Le statut de la magistrature interdit au magistrat toute action de nature à entraver le fonctionnement de la justice



Le ministère de la Justice a indiqué, samedi, que le statut de la magistrature «interdit» au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice et que la participation à toute grève ou incitation à la grève est interdite au magistrat et est considérée comme «abandon de poste». Après avoir pris connaissance du communiqué rendu public par le syndicat des magistrats le 26 octobre 2019, dans lequel il appelle à un arrêt de tout travail judiciaire, à cause de la non-satisfaction des revendications soulevées par le syndicat, le ministère rappelle que conformément à l'article 12 du statut de la magistrature, «est interdit au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice» et que «la participation à toute grève ou incitation à la grève est interdite au magistrat» et est considérée comme «abandon de poste». Concernant le mouvement annuel des magistrats décidé par le

Conseil supérieur de la magistrature, précise le communiqué, «il a été précédé par des réunions des membres du bureau permanent du Conseil supérieur de la magistrature qui ont été informés du contenu du mouvement et des autres points à l'ordre du jour que ces derniers ont adopté à l'unanimité». En outre, ajoute le ministère, le Conseil est composé «dans sa majorité de magistrats élus» et le syndicat national des magistrats avait plébiscité le principal critère sur lequel s'est basé ce mouvement qui est l'ancienneté de cinq ans dans la même juridiction et ce lors de la réunion tenue le 18 septembre 2019 en présence du ministre de la Justice garde des Sceaux même si la loi ne prévoit pas la présence du syndicat dans tout travail préparatoire du mouvement». Par ailleurs, indique le ministère, la loi a prévu les procédures de recours légal devant le Conseil supérieur de la magistrature et tout magistrat qui se sent lésé peut faire valoir ce droit conformément à

l'article 26 du statut de la magistrature. Pour ce qui est des autres revendications formulées surtout les revendications matérielles, et «malgré leur caractère irréalisable, elles ont fait l'objet de la constitution d'un groupe de travail qui inclut des membres du qui a terminé la rédaction du texte réglementaire prenant en charge la question et qui sera soumis aux autorités compétentes». Concernant le point relatif à la révision des textes juridiques relatifs à l'autorité judiciaire, le ministère indique que cette revendication «est conditionnée par la révision de la Constitution». Pour ce qui est des «allégations d'absence de dialogue», le communiqué précise que les membres du syndicat national des magistrats ont été reçus à plusieurs reprises au niveau du ministère et qu'ils y ont tenu des réunions, la dernière en date était celle tenue avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux au mois de septembre 2019 et qui a fait l'objet d'un communiqué émanant du syndicat».

## CNDH

# Mise en place d'un mécanisme pour l'égalité entre homme et la femme

Les participants à la journée d'études sur la restitution des travaux des groupes de suivi des recommandations du comité de la convention internationale de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), ont plaidé, samedi à Alger, pour la nécessité de créer un mécanisme pour l'égalité homme/femme chargé de proposer des stratégies et des programmes d'accompagnement dans ce domaine. Ce mécanisme est à même de proposer des stratégies et d'évaluer l'application des textes relatifs à l'égalité homme/femme, ont précisé les participants à cette rencontre organisée par le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), ajoutant que ce mécanisme constituera une base de données sur cette question. Insistant sur l'importance de lancer un recensement sur le nombre de femmes travailleuses pour connaître de près le travail de la femme, les participants ont appelé à l'inclusion des dispositions dans le code du tra-

vail fixant les sanctions administratives (professionnelles) contre les personnes auteurs d'actes de harcèlement, en milieu professionnel, à l'égard de la femme qui travaille outre des sanctions pénales. Par ailleurs, les participants qui représentent plusieurs secteurs et associations, ont mis l'accent sur l'impérative révision de la question de la représentation de la femme aux assemblées élues afin de renforcer sa participation politique.

## La législation algérienne du travail garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme

A cette occasion, la présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), Fafa Sid Lakhder Benzerouki, a

déclaré que «la loi algérienne a consacré l'égalité entre l'homme et la femme dans les différents domaines», soulignant que «les droits de la femme ont été consacrés en vertu de la Constitution de 2008 et de 2016».

«Le problème demeure en la non-application de certaines loi sur le terrain», a-t-elle poursuivi, mettant en avant le rôle du CNDH, notamment la commission chargée de la femme, de l'enfant et des personnes vulnérables dans la proposition de mécanismes pour y remédier.

Le CNDH a installé en 2018 un groupe de travail ayant pour mission le suivi des recommandations du CEDAW, composé de 30 membres représentant les autres secteurs concernés par la femme en sus d'autres représentants de la société civile répartis sur cinq groupes à savoir femme et législation, femme et violence, femme et emploi, participation politique de la femme et femme et développement social.

## Collecte des déchets marins - Alger

# Journée de sensibilisation au niveau des plages et du port d'Aïn Benian

Une journée de sensibilisation aux effets néfastes du jet des déchets sur les côtes a été organisée, samedi, à l'initiative de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, en coordination avec les services communaux d'Aïn Benin (16 km à l'ouest d'Alger).

L'opération de sensibilisation doublée d'une campagne de collecte et de récupération des déchets marins à travers les plages de la commune et le port de plaisance d'El Djamilia (ex-La Madrague), a ciblé en particulier les élèves et les professionnels du secteur, dont les pêcheurs travaillant au port, a déclaré à la directrice du secteur, Rabea Zerouk, ajoutant que le but est de permettre au citoyen de prendre conscience de la gravité de ce phénomène qui menace désormais le littoral algérois, en mesurant son impact négatif sur les ressources marines locales. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme et d'intensifier les campagnes de sensibilisation en milieu scolaire afin de pallier cette situation et garantir aux générations montantes un environnement plus sain, a-t-elle estimé, ajoutant que la campagne de sensibilisation sera soutenue par une campagne de boisement au niveau des ports d'Alger, lancée à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. L'opération de boisement se

poursuivra à travers les ports de Tamentfoust, El Marsa, le port d'Alger et Raïs Hamidou, et ce, en coordination avec les services de la Conservation des forêts de la wilaya d'Alger à l'occasion des festivités commémorant le 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Pour sa part, Dahmane Zinedine, responsable au port d'El Djamilia relevant de l'Entreprise de gestion des ports et abris de pêche d'Alger (EGPP) a indiqué que la collecte de déchets au niveau de cette structure se fait de façon régulière, avec des niveaux maximum en été avec l'afflux des visiteurs. Au niveau du port, huit camions assurent la collecte des ordures tous les 20 jours durant les vacances et en période estivale. Dans une déclaration à Lyes Bouali, vice-président du Club de plongée sous-marine «El Mordjane» a salué cette initiative, à laquelle ont pris part une trentaine de plongeurs et bénévoles du club, soulignant que la pollution au niveau du littoral algérois «est



préoccupante et exige la conjugaison des efforts de tous» pour y remédier. Déplorant le constat fait par les plongeurs du Club lors de sorties d'entraînement, de formation ou de plaisance au sujet des déchets, notamment plastiques, il a plaidé pour l'intensification des campagnes de collecte des déchets maritimes et «le

renforcement des campagnes de sensibilisation contre toutes formes de jet des ordures, qui finissent par polluer le littoral». Lors de cette journée de sensibilisation, à laquelle ont pris part les Scouts musulmans algériens ainsi que des entreprises publiques de wilayas, des affiches et des dépliants comportant des

conseils et des orientations sur la préservation de l'environnement ont été distribués aux familles. Des spécialistes des services de la Direction de la pêche ont présenté des explications sur les dangers des ordures sur l'environnement.

Kada Baliadj

## Une opération de reboisement lancée par l'ANBT au niveau du barrage de Douéra



L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a lancé, samedi, une opération de reboisement au niveau du barrage de Douéra (Alger) dans le cadre du programme national de plantation de 43 millions d'arbres, placé sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen». Selon son directeur général, Arezki Beraki, l'agence est directement concernée par cette opération de reboisement qui permet de lutter contre l'érosion du sol et l'invasion des barrages. «Nous avons des bassins versants qu'il faudra reboiser», a-t-il déclaré sur place, en précisant que l'ANBT a lancé depuis 2016 à début 2019 sa campagne de reboisement qui a permis de planter plus de deux millions d'arbres au niveau des barrages et escompte dépasser l'objectif de 2 millions d'arbres supplémentaires de différentes espèces d'ici à fin 2020. Des fonctionnaires de l'Agence et des écoliers ont été associés à cette opération pour les sensi-

biliser sur l'importance des arbres pour la protection des sols et pour l'environnement d'une manière générale. Pour répondre à la demande croissante en plantes et arbustes dans le cadre de la réalisation de ce programme, l'ANBT a créé ses propres pépinières de plantes de différentes espèces et les arbres fruitiers. «L'agence dispose de 4 pépinières avec une capacité de production de 500 000 plantes/an, alors que d'autres pépinières sont en cours de réalisation parmi lesquelles la pépinière du barrage de Douéra», a fait savoir Beraki. D'une superficie de 2 hectares, la pépinière sera dédiée pour la culture exclusive de roses et de fleurs de différentes espèces afin d'embellir les espaces à proximité du barrage et les aménager en air de jeux et de détente pour le public. En parallèle de cette opération de reboisement, une trentaine de canards ont été lâchés dans le barrage sous l'œil émerveillé des enfants. «Ces canards qui proviennent du centre cynégétique de Réghaïa permettent de protéger ces espèces tout en assurant la biodiversité de l'endroit», ont expliqué les responsables de cette initiative. La chargée de communication de l'ANBT, Sabrina Smaïli, est revenue pour sa part sur l'importance des pépinières réalisées par l'Agence du fait qu'elle lui permettent de planter massivement sans recourir à la Direction générale des forêts qui, elle, connaît une forte demande en plantes et arbustes, vu l'envergure du plan national de reboisement. S'agissant des pépinières déjà réalisées, Sabrina Smaïli en a énuméré quatre qui sont déjà opérationnelles. Il s'agit de la pépinière du Barrage Kramis de la wilaya de Mostaganem d'une superficie d'un hectare qui regroupe de multiples espèces dont le l'acacia, acacia épineux, les Pins d'Alep, les palmiers de décor, les eucalyptus, les figuiers ainsi que des arbres fruitiers (pêches, abricotiers et coings). Celle du barrage Sidi M'hamed Ben Taïba, de Aïn Defla d'une capacité de production de 150 000 arbustes de plusieurs espèces forestiers (Caroubier, cypris vert, pins, pins d'Alep, acacia, mimosa, amandier,

olivier) et quelques fruits (vigne, grenadier, murier et figuier). Egalement la pépinière du barrage de Keddara de Boumerdès qui a distribué 84 000 arbres entre 2017 et 2018 de différentes espèces dont les arbres fruitiers (murier, grenadier, pommier, prunier...) ainsi que des plantes d'ornement (fleurs de Chine, rose, fleurs pervenches...) et enfin la pépinière du barrage Aïn Zada de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj qui produit le pins d'Alep et cyprès. Par ailleurs, Sabrina Smaïli s'est étalée sur le programme de quatre nouvelles pépinières lancées par son agence pour l'année 2019-2020. Le programme porte sur la réalisation de pépinières d'envergure régionale au niveau des barrages dont celle de Douéra pour la culture de roses et de fleurs. Il s'agit aussi de la pépinière de de Béni Haroun (Mila), de Kouadiat Rosfa (Tissemsilt) et de Prise de Chelif (Mostaganem). Face à l'ampleur des surfaces à protéger et à traiter, l'administration forestière de l'ANBT a réalisé 28 études d'aménagement des bassins versants, sur une superficie de 3,7 millions d'hectares, selon les informations affichées sur place par l'Agence. «Les différents actions réalisées sur une superficie de 3 millions d'hectares, ont permis de traiter 600 000 hectares», indique le même document. La même source a rappelé par ailleurs que le programme de reboisement élaboré pour une période de 20 ans, qui a été adopté en 1999 prend en charge le volet de lutte contre l'érosion et la protection des bassins versants. Le plan concerne les barrages en cours de construction, et les barrages mis récemment en exploitation, a-t-on ajouté. L'objectif global de ce plan est de reboiser 1 245 900 ha dont 562 000 ha, soit 45%, à réaliser dans le cadre de la protection et la mise en valeur des périmètres de bassins versants en zone de montagne. La superficie réalisée dans le cadre de ce plan au niveau des bassins versants est de 205 314 ha, soit 36% du volume prévu, a-t-on indiqué.

Houda H.

## Constantine

# Les habitants de Ben Boulaïd seront relogés début novembre

*Les habitants des logements menaçant ruine à la cité Ben Boulaïd dans la ville de Constantine, seront relogés dans le cadre d'une opération «d'urgence» à partir du 3 novembre prochain, a indiqué, ce samedi, le chef de daïra de Constantine au cours d'une conférence de presse animée conjointement avec le directeur du logement et le président de l'Assemblée populaire communale (APC).*

Les occupants des bâtiments de la cité Ben Boulaïd, réalisés dans le cadre du plan de Constantine de l'époque coloniale, seront relogés dans des habitations neuves situées à la ville Ali-Mendjeli, a précisé le même responsable, affirmant que cette opération d'urgence a été enclenchée suite au rapport «alarmant» de l'expertise technique établie par l'Organisme national de Contrôle technique de la construction (CTC). Les experts du CTC, qui ont classé cette cité dans la zone rouge, ont recommandé de «mettre en urgence hors usage» ces bâtiments comprenant 246 logements, a fait savoir le même responsable, précisant que le relogement des familles concernées a fait l'objet d'une dérogation exceptionnelle émanant du premier ministre. L'opération de relogement, prévue durant les prochaines vacances scolaires, concernera, dans une première étape, une trentaine de famille et devra se poursuivre au fur et à mesure la régularisation de la situation de chaque

bénéficiaire (locataires- sous-locataires ou propriétaires, selon le cas). S'agissant des familles exigeant des logements pour leurs enfants mariés et vivant avec eux dans le même appartement, le chef de daïra, a appelé les concernés à déposer leurs dossiers de demandes de logement social et, a-t-il dit, «ils seront prioritaires». 85 familles, qui résidaient dans des immeubles menaçant ruine dans cette même cité, avaient été relogés en 2018 à la ville Ali-Mendjeli dans le cadre d'une opération d'urgence, a-t-on rappelé. Le chef de daïra, faisant état de 180 000 demandes de logements sociaux déposées auprès de son administration, a affirmé que des brigades d'enquête ont été mobilisées à travers les différentes délégations communales de la ville depuis la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois de septembre dernier pour permettre d'entamer l'opération d'élaboration de la première liste des demandeurs de logement social d'ici à début 2020.

M. El Hadi



## ● Prolongation des délais à fin 2020 pour régulariser le dossier des chalets contenant de l'amiante

Un délai supplémentaire fixé au 31 décembre 2020 a été accordé par les pouvoirs publics pour régulariser et clore définitivement le dossier des chalets amiantés dans la wilaya de Constantine concernés par une vaste opération de restructuration, a révélé, ce samedi, le directeur du logement, Messaoud Fekhar. Une prolongation jusqu'à fin 2020 a été décidée pour régulariser les cas restant du lot de 5514 chalets contenant de l'amianté recensés à travers la wilaya de Constantine, dont 3458 chalets à la ville de Constantine et 2203 chalets recensés dans le seul quartier d'El Gammas, a indiqué Fekhar au cours d'une conférence de presse consacrée au dossier des chalets, faisant part de l'octroi de 3778 aides financières jusque-là et l'établissement de 2768 décisions de daïra au profit des bénéficiaires de la ville de Constantine. Sur un total de 2203 chalets amiantés recensés au quartier d'El Gammas, 1468 déci-

sions de daïra ont été réalisées au profit des bénéficiaires avec un taux d'avancement de l'opération estimé à 70% dans cette grande agglomération, a indiqué, pour sa part, le chef de daïra de Constantine, Azzedine Antri, affirmant que les cas irrésolus à ce jour, soit plus de 700 cas dans cette importante agglomération (El Gammas) concernent des personnes en litige familial où autres refusant carrément l'option de restructuration. L'aide financière versée à toute famille optant pour l'option de restructuration de son chalet a été octroyée à 1225 personnes concernées, a souligné le même responsable, faisant part de la signature de 1715 actes par les services des Domaines publics et la délivrance de 1164 permis de construire. Rappelant les efforts déployés par les autorités locales pour accompagner cette opération considérée comme importante car en rapport direct avec la santé publique, le même respon-

sable a insisté sur l'importance de la sensibilisation pour barrer la route à toute tentative de spéculation et de manipulation. Faisant part de la régularisation de 581 cas de demande d'extension des surfaces des chalets, le même responsable a rappelé que la ville de Constantine compte 3450 chalets, construits au niveau de 11 quartiers (Boudraâ Salah, Boukhalkhal, Emir Abdelkader (ex-Faubourg Lamy), Boumerzoug, El Gammas et les Frères Ferrad, entre autres). S'agissant des personnes issues du phénomène de «l'éclatement familial au sein du même logement» et refusant de se lancer dans les différentes opérations proposées de restructuration de chalets à la faveur d'un logement social, le même responsable, a affirmé qu'ils seront «prioritaires», car classées dans la case de l'habitat précaire.

M. E.H.

## Khenchela

## Plus de 32 millions de dinars mobilisés pour des projets relevant du dispositif de développement communautaire



Une enveloppe de 32 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de dix projets relevant du dispositif de développement communautaire au titre de l'année 2019, a-t-on appris, ce same-

di, du directeur de l'Action sociale et de la solidarité de la wilaya de Khenchela, Nacer Melouah. Ce responsable a indiqué qu'au titre de l'année 2019, l'agence de développement sociale de la wilaya de Khenchela, en coordination avec les services de 8 communes, entrepris la réalisation de 10 projets relevant du dispositif de développement communautaire d'un montant de plus 32 millions de dinars, expliquant que la participation des Assemblées populaires communales de Khenchela s'élève à 10% du montant susmentionné, le reste étant entièrement financé par l'agence de développement sociale de Khenchela.

Les communes bénéficiaires de ce dispositif sont El Hamma, Ouled Rechache, Aïn Touila, Chechar, Taouzianet, El Ouledja, Chilia en plus du chef-lieu de wilaya, a-t-il révélé. Melouah a par ailleurs fait état du lancement du projet d'aménagement de deux écoles primaires dans les communes d'El Hamma et Chechar, et l'ouverture de deux routes dans les communes d'Ouled Rechache Taouzianet. Le dispositif de développement communautaire pour l'année 2019 porte également sur la réalisation de deux projets AEP à Aïn Touila et Chilia en plus de l'élargissement et le renouvellement du réseau d'assainissement à Chila et à El Ouedja. Le directeur de l'Action sociale et de la solidarité a par ailleurs affirmé que les projets de dispositif de développement communautaire visent à améliorer les conditions de vie des collectivités et les intégrer dans les différentes étapes des projets socio-économiques qui leur sont destinés.

## Souk Ahras

## Augmentation «sensible» de la récolte de miel

La récolte de miel de la saison 2019 dans la wilaya de Souk Ahras a progressé à 1100 quintaux contre 580 quintaux à la précédente campagne, a indiqué, ce samedi, le président de l'association de wilaya de l'apiculture, Omrane Mabrouk. Cette progression du simple au double est due à l'augmentation du nombre d'apiculteurs qui atteint désormais 1000 ainsi qu'à la bonne pluviométrie de l'année passée et à l'accompagnement technique et soutien aux acteurs de la filière, a précisé, Omrane en marge du 2<sup>e</sup> Salon régional du miel organisé par l'association conjointement avec la coopérative «El Malika», la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre de l'agriculture. Le salon ouvert par le wali de Souk Ahras vise à rapprocher les producteurs des consommateurs, à présenter au public les différents produits de la ruche et favoriser l'émergence d'un marché du miel, a ajouté la même source. Le salon qui poursuivra au 3 novembre prochain regroupe 17 apiculteurs des wilayas de Constantine, Skikda, Guelma et Souk Ahras dont les produits ont suscité l'intérêt des nombreux visiteurs, a-t-on constaté. Durant septembre passé, plus de 600 apiculteurs débutants ont suivi une formation théorique et pratique sur les nouveaux procédés de l'apiculture moderne, a indiqué Omrane. Les participants ont appelé à la création d'un laboratoire pour les analyses de miel et à la multiplication de ces salons qui favorisent la commercialisation. Le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture locale, Youcef Araar, a mis l'accent sur le rythme de croissance de la filière apicole qui a enregistré ces dernières années «un décollage rapide».

Oran

## Vers le recours à la SEOR pour traiter certains déchets industriels

La Direction de l'environnement de la wilaya d'Oran compte combler le manque d'opérateurs spécialisés dans le traitement des déchets spéciaux (DS) et déchets spéciaux dangereux (DSD) par le recours à la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) dans le cadre d'une convention, a-annoncé hier, la directrice de l'environnement.

«Le manque d'opérateurs spécialisés dans le traitement des déchets industriels nous a conduit à réfléchir sur une éventuelle collaboration avec la SEOR qui dispose de moyens et de savoir-faire en la matière», a indiqué Samira Dahou. Cette situation conduit les industriels à sous-traiter avec des opérateurs non spécialisés et souvent «peu fiables» qui se débarrassent parfois des déchets dans la nature, a-t-elle déploré. Le constat a été fait suite à la création d'une commission de wilaya pour le contrôle de rejets industriels en juin dernier. La commission a déjà adressé une quinzaine de mises en demeure à des industriels qui rejettent leurs déchets dans des plans

d'eau, a-t-elle fait savoir. La zone d'activité d'Oued Tlélat a été la première à faire l'objet d'un contrôle qui a abouti à l'établissement de 12 mises en demeure sur les 30 industriels qui l'occupent. La majorité des industriels recourent aux services d'opérateurs non spécialisés dans le traitement de déchets industriels. Ces derniers collectent et déversent leurs déchets en milieux naturels dans des zones humides notamment, a déploré Samira Dahou. Une convention avec la SEOR est en mesure de régler le problème en partie et les industriels auront un opérateur fiable à qui s'adresser pour un certain nombre de déchets, a-t-elle soutenu.

Lehouari K.



Université Mohamed-Boudiaf

## Les étudiants réclament plus de places en master

Les étudiants de la Faculté de biologie de l'Université Mohamed-Boudiaf à Oran avaient initié au cours de la semaine écoulée un mouvement de protestation, bloquant l'accès à tous les locaux pédagogiques. Cette protestation devrait se poursuivre, parce que, pour les étudiants, aucune réponse ne leur avait été donnée. Le problème de ces étudiants de plusieurs spé-

cialités de la Faculté de biologie, c'est l'accès au master puisque, cette année, l'université a appliqué un quota strict, celui prévu pour les étudiants ayant néanmoins validé leur 3<sup>e</sup> année. Ce quota prévoit, selon les spécialités, des places limitées au master, pouvant représenter de 30 à 50% d'autorisations d'inscription au master, pour les promotions ayant obtenu leur

licence. Mais c'est une situation qui existe dans tous les campus d'Algérie et n'est pas propre à Oran. Les étudiants expliquent qu'avec une simple licence, «aucune perspective professionnelle ne nous est proposée sur le marché du travail». De nombreux autres, que ce soit filles ou garçons, expliquent que, s'ils ne peuvent poursuivre leurs études supérieures, tout ce qui est

possible de faire est soit délégué médical, soit vendeur dans une pharmacie. Certains de ces étudiants vont trouver un palliatif en tentant de s'inscrire dans une autre université, dans une autre spécialité. Les raisons de l'instauration de ces quotas sont dus, nous dit-on, au système LMD, et, surtout, à l'insuffisance de l'encadrement.

Mascara

## 37 nouveaux spécialistes en postes dans les établissements de santé



Pas moins de 37 nouveaux spécialistes sont en postes dans les établissements de santé de la wilaya de Mascara où ils ont été désignés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a-t-on appris, dimanche, du directeur de la santé, le Dr Lamri Mohamed. Dans une déclaration à la presse, le Dr Lamri a fait savoir que la wilaya s'est dotée dernièrement de 37 spécialistes en

cardiologie, chirurgie générale, radiologie, réanimation et néphrologie, qui ont été installés dans les établissements de santé et pris en charge pour ce qui est du logement afin d'assurer des prestations sanitaires nécessaires à la population. Ainsi, neuf spécialistes n'ont pas rejoint encore leurs postes en attendant l'achèvement des procédures administratives pour combler le déficit en matière de spécialités, notamment en médecine physique,

maladies cardiovasculaires et chirurgie générale dans certains établissements. Toutefois, le directeur de la santé de la wilaya de Mascara a évoqué un manque dans certaines spécialités médicales, notamment en réanimation, radiologie, néphrologie, maladies des voies urinaires, soulignant que les lacunes sont comblées progressivement au fur et à mesure de venue de spécialistes.

Le Dr Lamri s'est félicité de l'amélioration que connaît le secteur de la santé dans la wilaya de Mascara, notamment en gynécologie ou les transferts vers les hôpitaux de wilayas limitrophes a nettement baissé.

Quelque 300 femmes enceintes ont été transférées chaque année aux wilayas d'Oran et de Sidi Bel-Abbès et ce chiffre a baissé durant les trois dernières années à moins de 20 femmes qui nécessitent un suivi dans les CHU, a-t-il dit. La prise en charge des femmes enceintes s'est améliorée suite à l'ouverture de l'hôpital mère-enfant de Mascara et la mise en place d'un système de prise charge complémentaire à travers la wilaya, ce qui a contribué à réduire le taux de mortalité chez les femmes enceintes de 14 cas en 2017 à 9 en 2018 et un seul cas depuis le début de l'année en cours.

Mostaganem

## Revendications socio-professionnelles des employés de la formation professionnelle

Une trentaine d'employés du secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Mostaganem ont organisé dimanche un sit-in de protestation devant la Direction du secteur pour des revendications socio-professionnelles. Les protestataires dénoncent «une pression sur l'activité syndicale» et le «refus de certains établissements de formation d'autoriser le syndicat national du personnel de la formation professionnelle à tenir des assemblées générales pour renouveler ses sections», lit-on dans un communiqué distribué lors du sit-in. Les travailleurs ont réclamé des revendications socio-professionnelles liées aux promotions et aux logements de fonction, entre autres. En réponse à ces préoccupations, le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Belahcen Bennacer, a affirmé que les établissements de formation "sont autonomes tout comme la commission paritaire qui peut introduire des recours, devant la commission de wilaya, du personnel de l'administration publique. Il a également indiqué que «ce syndicat n'est pas représentatif (150 adhérents sur un total de 860 travailleurs)», ajoutant qu'il dispose de trois sections syndicales dans 3 centres seulement sur un total de 16 établissements de formation professionnelle dans la wilaya de Mostaganem, tout en se déclarant prêt à ouvrir un dialogue si le quorum fixé par la loi 14-90 portant modalité d'exercice du droit syndical est atteint.

Journées d'information sur la sécurité alimentaire à Tissemsilt

## L'exploitation des terres en jachère pour diversifier la production agricole

Les participants, à une rencontre sur «la situation de la sécurité alimentaire dans la wilaya de Tissemsilt», ont plaidé, ce dimanche, pour l'exploitation des terres en jachère pour améliorer et diversifier la production agricole. Le directeur des services agricoles, Ali Fenazi a insisté, lors de cette rencontre tenue à Tissemsilt au terme des journées d'information sur la sécurité alimentaire, sur l'exploitation des terres en jachère de la wilaya et en maraîcher et arboriculture fruitière, appelant les agriculteurs qui activent dans la périphérie des barrages et des retenues collinaires à s'y impliquer. La cheffe du bureau sensi-

bilisation et vulgarisation agricole de la DSA, Fatima Brik, a indiqué que la wilaya recèle plus de 45 000 hectares de terres en jachère inexploitées depuis plusieurs années, affirmant qu'en cas d'exploitation de ces terres, la production agricole pourra satisfaire et assurer une auto-suffisance dans la région, notamment en maraîchers et légumes secs. La rencontre a constitué une occasion pour le président de la Chambre d'agriculture pour mettre en exergue les efforts déployés pour sensibiliser et informer les agriculteurs sur les mesures incitatives et les facilités offertes par l'Etat pour promouvoir et développer

les filières agricoles en les accompagnant et concrétiser ainsi de nouvelles expériences, notamment la culture maraîchère. Ces journées d'information, organisées à longueur de la semaine par la direction des services agricoles en collaboration avec la chambre agricole dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la nutrition, ont porté sur des activités d'expositions d'affiches sur les efforts déployés par l'Etat pour réaliser la sécurité alimentaire par les programmes de développement des filières du lait, des céréales, des maraîchers et des fruits.

L. K.

## Biskra

# La nécessité d'activer les cadres juridiques régissant le e-commerce soulignée

*Les participants à une rencontre sur le commerce en ligne ont appelé, jeudi à Biskra, à la nécessité d'activer les cadres juridiques régissant ce genre de transactions afin d'impulser le développement en Algérie.*

Zahira Mezaza, de l'Université de Chlef, a expliqué, au cours de son intervention traitant de «l'importance du commerce électronique dans le développement en Algérie» que le e-commerce est en pleine expansion, notamment en ce qui concerne la vente de produits, «c'est en quoi il faut absolument mettre en place un cadre juridique conforme au droit international et aux attentes des citoyens afin de réaliser un développement équilibré», rappelant à cet effet que «l'arsenal juridique algérien ne couvre pas l'intégralité des fraudes dans le domaine du commerce électronique». Elle a, par ailleurs, souligné que le commerce électronique ne se limite pas uniquement à l'échange pécuniaire de biens ou de services, mais englobe le transfert d'informations et de savoir. «La société est appelée à perfectionner ses compétences et à acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine des nouvelles technologies afin d'éviter les arnaques en ligne.» Noureddine Bensoula, de l'Université de Mascara, a souligné, pour sa part, lors de

son intervention intitulée «Economie numérique et commerce électronique», que le développement de ce nouveau type de transactions commerciales est tributaire du service Internet, des appareils de communication et des méthodes de paiement, avant d'affirmer qu'il est impératif de définir les droits et les devoirs des différentes parties et de mettre en place des mécanismes de lutte contre la concurrence déloyale. Evoquant la qualité des services proposés et l'affluence des consommateurs sur le marché en ligne, Fatiha Tamersit, de l'université de Biskra, a affirmé qu'eu égard aux nombreux acheteurs en ligne, se disent déçus de la qualité des produits commandés sur le net, il faut questionner les mécanismes de protection du consommateur et l'avenir de ce commerce en Algérie qui pourrait offrir de nombreuses perspectives pour la création d'entreprises et d'emplois. Il est à noter que cette rencontre est organisée par l'association el Raouafed de Biskra en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports et la Direction de la culture.



## Béchar

# Le dépistage précoce du cancer du sein mis à mal par le manque de moyens



Le dépistage précoce du cancer du sein chez la femme est mis à mal pour l'existence d'un seul appareil de mammographie dans toute la wilaya de Béchar, au niveau de l'hôpital Tourabi-Boudjemaâ, estime, ce dimanche, la présidente de l'association El Hayat qui opère dans le domaine de la prévention des cancers. «Nous déplorons cette situation qui entrave

toute action de dépistage de ce genre de cancer chez les femmes, surtout au niveau des autres collectivités de la wilaya telles que Béni Ounif, Abadla, Kerzaz et la wilaya déléguée de Beni Abbès», a indiqué à l'APS, Zegalem Fouzia. Ce manque d'équipement dans les hôpitaux et centres de santé met à mal le plan national anti-cancer, qui insiste sur l'organisation et le ren-

forcement du dépistage précoce du cancer du sein chez la femme, à même de réduire la mortalité de ce type de cancer, d'assurer une meilleure survie des patientes voire une guérison totale et de réduire les coûts de prise en charge des malades, a-t-elle souligné. L'équipement des structures de santé en ce type d'appareils est nécessaire pour la concrétisation des recommandations du plan national anti-cancer, sachant que le cancer du sein représente 40% de l'ensemble des cancers de la femme avec 11 000 cas chaque année à travers le territoire national, selon la présidente de l'association El Hayat. Depuis le début de l'année 2019, ont été enregistrées à travers la wilaya de Béchar, 271 patientes pour un dépistage précoce et 71 frottis ont été effectués, mais plusieurs patientes sont en attente d'un rendez-vous de plusieurs mois à cause de l'existence d'un seul appareil de mammographie dans la wilaya, a-t-elle fait savoir, la présidente de l'association El Hayat, qui organise périodiquement des campagnes de prévention du cancer à travers les 21 communes de la wilaya, souhaite le renforcement de la coordination intersectorielle pour perfectionner davantage le processus médical de dépistage précoce du cancer du sein, et souligne le rôle et l'apport très important du secteur de la santé dans ces campagnes médicales.

## El Bayadh

# Le wali inspecte plusieurs projets sociaux-culturels

Ce qui n'était qu'un vœu pieux exprimé depuis plus d'une décennie par des dizaines de milliers de jeunes des hameaux et petites agglomérations profondément enclavées de la daïra de Boualem qui compte une population de plus de 48 000 âmes, vient enfin d'être concrétisé lors de la visite de Kamel Touchene, wali d'El Bayadh. Lors de sa récente sortie en zone éparsée, il a pu prendre le pouls des nombreux hameaux et chefs-lieux des communes de Sidi Tiffour, Sidi Amar, Sidi Slimane ainsi que des hameaux de Deir Hassiane et d'Aïn Djedida, enclavés dans les entrailles des monts des Ksour. Lors de sa première halte à Sidi Slimane, le wali s'est rendu sur le chantier de construction d'un groupe scolaire, où il a insisté sur le respect des normes techniques de construction, sur les délais de réception de différents projets et sur la qualité. Au chef-lieu de la commune de Sidi Tiffour, le chef de l'exécutif s'est enquis du taux de réalisation d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de stockage de 5000m<sup>3</sup> destiné à assurer l'eau à 500 foyers de l'agglomération urbaine

et à 150 autres de Deir Hassiane, un hameau distant de plus de 20 kilomètres, qui vient d'être doté d'un stade de proximité, ainsi que d'une salle de soins dotée des équipements adéquats pour répondre aux besoins de la population de cette zone éparsée, obligée auparavant se rendre jusqu'à à Aflou pour une simple consultation médicale. Un hameau ne disposant que d'un seul groupe scolaire qui vient d'être raccordé au réseau public de gaz naturel. Toujours au chef-lieu de cette commune, les habitants ont souligné la nécessité de mettre les bouchées doubles pour la concrétisation du tronçon routier qui devra relier la wilaya d'El Bayadh à Laghouat, via Tajrouna sur les 15 km restants afin de sortir cette localité de sa torpeur et favoriser les échanges commerciaux avec les régions du sud du pays. Au chef-lieu de la commune de Sidi Amar, le wali a inauguré un stade de proximité, au hameau d'Aïn Djedida. Beaucoup reste à faire pour que cette daïra puisse, selon ses habitants, sortir la tête de l'eau.

## Ghardaïa

# 50 exposants attendus au Salon «Sud agro-industries»

La 2<sup>e</sup> édition du Salon international «Sud agro-industries» se tiendra du 12 au 14 novembre prochain, au palais des expositions Bouhraoua dans la wilaya de Ghardaïa. Placé sous le patronage du wali de Ghardaïa, ce salon est organisé par Bekakra Event expo en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Mzab, la Direction des services agricoles de Ghardaïa et Algex, a-t-on appris auprès des organisateurs. Pas moins de 50 exposants, spécialisés dans l'industrie agroalimentaire, l'agriculture, l'aquaculture, l'aviculture, l'apiculture, le matériel avicole, la construction modulaire et le packaging, vont prendre part à cette édition, de quoi mettre en avant les potentialités et les progrès réalisés dans le domaine de l'industrie agroalimentaire avec pour objectifs : hisser l'économie nationale au rang requis, promouvoir le savoir-faire algérien et renforcer l'espace d'échanges entre les professionnels algériens et leurs homologues étrangers. Le but de ce salon, selon les organisateurs, est la mise à niveau et la modernisation des entreprises opérant dans ces secteurs, la contribution des industries agroalimentaires à la sécurité alimentaire et au développement durable et aussi l'encouragement des exportations hors hydrocarbures. Tout en explicitant l'importance de cet événement, les organisateurs ont souligné que cette édition annonce du nouveau par le nombre, la diversité et la qualité de ses exposants nationaux et étrangers, de sorte que l'accent est mis sur le développement de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, un atout de taille pour encourager l'exportation et créer aussi de l'emploi. Des banques et des compagnies d'assurances vont accompagner les professionnels du secteur et autant d'opportunités seront offertes, durant cette édition, en matière d'innovations et d'avancées technologiques, ont affirmé nos interlocuteurs, précisant que des conférences et des journées techniques seront animées en marge du salon par des chefs d'entreprises et des experts algériens et autres étrangers.

# «Suprématie quantique» Google, IBM et un exploit informatique contesté

Google a officiellement publié un article scientifique où il affirme avoir atteint la «suprématie quantique». Mais son rival IBM n'est pas du même avis, critiquant les conclusions de Google mais surtout l'usage de ce terme de «suprématie». Il y a un mois, Google faisait la une avec un article scientifique au titre très accrocheur: le géant aurait atteint la «suprématie quantique». Dans la course au supercalculateur du futur, l'ordinateur quantique a l'aura d'un Graal des informaticiens, capable de résoudre certains problèmes à une vitesse incomparablement plus grande qu'une machine classique. L'article en question avait à l'époque fuité par accident, et il vient maintenant d'être officiellement publié dans la prestigieuse revue Nature. Mais entre-temps, la controverse s'est installée. Tous s'accordent sur la légitimité des résultats de Google et de sa machine «Sycamore» à 53 qubits. Ce sont les conclusions tirées et le langage utilisé qui ne font pas l'unanimité. Les chercheurs d'IBM ont notamment jeté un pavé dans la mare avec un billet de blog critiquant leurs confrères de Google. Dans l'article, il est affirmé que leur machine a atteint la «suprématie quantique» et qu'un «superordinateur de pointe nécessiterait environ 10 000 ans pour réaliser la tâche équivalente». Nous soutenons qu'une simulation idéale de la même tâche peut être réalisée sur un système classique en 2,5 jours avec une fidélité bien plus importante.

## Pourquoi IBM défie-t-il donc Google dans une bataille de polochons quantiques ?

Derrière l'exploit technologique, c'est l'acte même de clamer que la «suprématie quantique a été atteinte» qu'IBM trouve problématique. Avant d'éclaircir tout cela, il faut faire une petite plongée dans le monde subatomique.

## Informatique quantique, comment ça marche

Chez les physiciens, on peut opposer deux mondes. Le monde classique opère à grande échelle, nous entoure au quotidien, et est celui sur lequel toute la physique s'est basée jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Le monde quantique domine l'infiniment petit, à l'échelle des atomes et en dessous. Il s'y passe des choses très étranges : le hasard et l'incertitude règnent, les

particules traversent les murs, et selon une célèbre expérience de pensée d'Erwin Schrödinger, les chats peuvent être à la fois morts et vivants. On explique généralement l'informatique quantique de la manière suivante. Un ordinateur classique fonctionne avec des bits, qui peuvent prendre les valeurs 0 ou 1. Mais l'ordinateur quantique utilise lui des qubits qui, grâce aux merveilles du monde quantique, peuvent avoir une superposition de plusieurs états entre 0 et 1. C'est le même principe que le chat de Schrödinger, qui se trouve dans une superposition des états «mort» et «vivant». «Les systèmes classiques ne peuvent généralement pas simuler les systèmes quantiques de manière efficace. Prenons un livre classique de 100 pages. Si on en lit 10 pages, on a lu 10% de toute l'information contenue dans le livre. Mais dans un livre quantique, l'immense majorité de l'information n'est pas écrite sous forme de texte sur les pages ; elle est codée dans les corrélations entre les pages. Dans le jargon, on dit que les pages sont «intriquées». Si on lit bêtement 10 pages sur un livre quantique de 100 pages, on n'a perçu qu'une partie infime de l'information qui s'y trouve. Et en lisant le livre quantique dans sa totalité et sa globalité, on y trouve une quantité d'information colossale qu'il serait très difficile de mettre dans un livre classique. Remplacer ces «pages» par respectivement des bits et des qubits permet de revenir au monde informatique, et plus largement à cette idée : «Les systèmes classiques ne peuvent généralement pas simuler les systèmes quantiques de manière efficace». De là vient l'idée de suprématie quantique. C'est un concept tout simple, qui désigne le moment où une machine quantique réalisera une tâche qu'un ordinateur classique ne pourrait pas faire en pratique. On est d'accord : il est question d'une tâche, pas de toutes les tâches qu'on veut. Avant d'y arriver, il faut parvenir à prendre des phénomènes quantiques et les conserver à une échelle macroscopique. Et c'est compliqué.

## «Est-ce juste vraiment difficile, ou alors est-ce absurdement difficile ?»

À cause des lois étonnantes du monde quantique, le simple fait d'observer ce qui se passe à l'intérieur d'un ordinateur quantique suffit à perturber tout le processus. C'est ce qu'on appelle la «décohérence», où la superposition quantique d'états se ramène à un seul état classique. Le chat de Schrödinger est à la fois

mort et vivant tant qu'il est dans sa boîte, mais quand on regarde dans la boîte, il se ramène à un seul état, mort ou vivant.

## Google est (au moins) 1200 fois plus rapide qu'IBM

Dans un billet publié début octobre sur le site d'actualité scientifique Quanta Magazine, Preskill salue la prouesse de Google comme un signe que l'informatique quantique ne serait pas impossible à mettre en place. «Le hic, comme le reconnaît l'équipe de Google, est que le problème que leur machine a résolu avec une vitesse stupéfiante a été soigneusement choisi, juste pour l'objectif de démontrer la supériorité de l'ordinateur quantique», souligne cependant le physicien. En face, le message d'IBM n'est pas non plus reçu par tout le monde. Une des principales critiques vient du chercheur en informatique Scott Aaronson de l'université d'Austin (Texas). Dans son blog, il souligne qu'IBM appuie son scénario sur son ordinateur Summit à l'Oak Ridge National Lab. C'est le supercalculateur le plus puissant du monde, qui remplit l'équivalent de deux terrains de basket et dispose de 250 pétaoctets de disque dur (soit 250 000 téraoctets) pour stocker l'équivalent du vecteur quantique de Google. Aaronson trouve plausible que Summit mette 2 jours et demi à effectuer la tâche. Mais l'ordinateur quantique de Google a réussi à faire le travail en 3 mn, ce qui est 1200 fois plus rapide. En se basant sur le nombre d'opérations de calcul requis par les deux machines, l'informaticien estime personnellement que l'avantage réel de 40 milliards. Scott Aaronson cite alors une analogie que lui a glissée son confrère Boaz Barak de Harvard. La situation évoquerait les deux matchs d'échecs en 1997 entre le champion Gary Kasparov et l'ordinateur Deep Blue d'IBM-«mais avec l'ironie historique qu'IBM joue maintenant le rôle de Kasparov !» Kasparov avait gagné le premier match, et Deep Blue le deuxième. «Kasparov peut opposer un combat héroïque, pour une période de transition qui dure un an ou deux, mais la situation fondamentale est qu'il est grillé». En informatique, on a une autre manière de catégoriser la vitesse d'exécution d'un programme. Deux programmes peuvent réaliser une tâche en un temps soit polynomial (rapide), soit exponentiel (lent). Dans le premier cas, quand le volume de la tâche augmente,



le temps mis pour l'accomplir augmente de manière raisonnable et proportionnée. Dans le 2<sup>e</sup> cas, ce temps explose de façon exponentielle et devient généralement ingérable. Sur la tâche en question, l'ordinateur de Google peut la résoudre en un temps polynomial tandis que celui d'IBM se contente d'un temps exponentiel. La machine de Google est donc qualitativement supérieure. «L'estimation de temps concrète n'est pas très importante», avance William Fefferman de l'université de Chicago. «Je ne pense pas que le papier d'IBM invalide les affirmations principales de Google, mis à part l'estimation des 10 000 ans».

## Le terme de suprématie quantique est-il vraiment approprié ?

En bref, tout dépend de ce qu'on entend vraiment par «suprématie quantique», et surtout pourquoi on accorde tant de valeur à l'utilisation de ce terme. Historiquement, les premiers ordinateurs quantiques n'étaient capables que de faire des calculs très simples et inutiles, que n'importe quel ordinateur classique pouvait facilement émuler. Avant d'avoir une machine quantique qui serve à quelque chose, les chercheurs en voulaient au moins une qui «tienne debout». Dans cette interprétation, la suprématie quantique désigne l'étape des premières machines quantiques qui marchent à peu près, suffisamment pour montrer qu'elles ont un intérêt par rapport aux ordinateurs classiques. «Avant la suprématie, il y a simplement zéro chance qu'un ordinateur quantique puisse faire quoi que ce soit d'intéressant», décrit le physicien Fernando Brandão de Caltech, qui travaille aussi auprès de Google. «La suprématie est une étape nécessaire». Cette vision des choses

n'est pas partagée par tout le monde dans le milieu, à commencer par IBM. «La suprématie quantique, on n'utilise pas du tout ce terme», assume ainsi Robert Sutor, chef de la stratégie d'IBM en informatique quantique. «C'est quelque chose qui nous est complètement égal.» Le terme plus neutre d'avantage quantique est d'ailleurs utilisé par beaucoup de chercheurs. Car le mot «suprématie» n'est pas sans connotations. John Preskill en justifie le choix pour des raisons de nuances. «Pour moi, avantage n'a pas le punch de «suprématie». Dans une course, un cheval a l'avantage s'il gagne d'une tête d'avance. Par contraste, la vitesse d'un ordinateur quantique dépasse largement celle d'ordinateurs classiques, pour certaines tâches.» Mais il admet aussi que ce terme «exagère la couverture médiatique déjà hyperbolique sur l'état de la technologie quantique». Pour une oreille américaine, le mot est de plus associé aux suprématistes blancs, ce qui n'arrange rien. Les chercheurs d'IBM reprennent ces arguments et rajoutent que «le terme de suprématie est mal compris par pratiquement tout le monde (hors du milieu raréfié des experts en informatique quantique, qui peuvent le remettre dans un contexte approprié)». Un titre avec une variante de «La suprématie quantique a été atteinte» est presque irrésistible à publier, mais il induira inévitablement en erreur le grand public. Les ordinateurs quantiques ne régneront jamais en «suprématie» sur les ordinateurs classiques, mais ils travailleront plutôt en concert avec eux, vu que les uns et les autres ont leurs forces uniques. Pour reprendre l'analogie des deux matchs d'échec entre Kasparov et Deep Blue : Google a sans doute triomphé dans le match de la technologie. Mais dans le match des mots et de l'importance du langage, IBM a bien mérité une victoire honorable.

## Google Play Store : Un logiciel malveillant détecté dans 42 applications

Depuis un plus d'un an, un malware dont le but est d'envoyer des publicités intrusives s'est propagé sur le Google Play Store. Les applications infectées ont été téléchargées 8 millions de fois. Quarante-deux applications Android disponibles sur le Google Play Store permettaient la propagation d'un logiciel malveillant. Des chercheurs en sécurité de la société Eset ont repéré dans ces programmes la présence d'un malware publicitaire baptisé «Android/AdDisplay.Ashas»,

a expliqué Phonandroid ce vendredi. Au total, les applications en question ont été téléchargées 8 millions de fois depuis un peu plus d'un an. Une fois l'application infectée téléchargée, le malware se manifestait en affichant des publicités intrusives sur l'écran. Pour semer le doute, la première annonce n'apparaissait que 24 minutes après l'installation. Le malware continuait ensuite d'envoyer ses annonces sans éveiller les soupçons. Pour se prémunir des outils de sécurité

mis en place par Google, le malware anticipait les contrôles. S'il détectait une IP appartenant au géant américain, il restait discret en n'envoyant aucune publicité. Selon Eset, des applications infectées ont disparu du Play Store depuis déjà plusieurs mois. Une fois alerté, Google a aussi supprimé les applications qui demeuraient sur sa plateforme. Elles ont été mises en ligne par le même développeur. Eset précise que ces applications sont encore disponibles dans les magasins d'applications tiers.

# Dépression : Ces 9 symptômes qui doivent vous alerter

Il existe 9 symptômes caractéristiques de la dépression. Pour que le diagnostic puisse être posé, le patient doit en présenter au moins cinq, sur une période donnée. Il s'agit d'une maladie encore taboue qui touche pourtant environ une personne sur cinq au cours de sa vie. La dépression frappe à tous les âges, davantage les femmes que les hommes. Voilà les symptômes qui doivent vous alerter.

## 9 symptômes caractéristiques

Il existe 9 symptômes caractéristiques de la dépression, selon les spécialistes. Pour que le diagnostic puisse être posé, le patient doit en présenter au moins 5, presque tous les jours depuis au moins deux semaines, dont obligatoirement l'un de ces deux-là : une tristesse quasi-permanente, avec parfois des pleurs, et une perte d'intérêt et du plaisir à l'égard des activités quotidiennes, même celles habituellement plaisantes. A ces symptômes peuvent s'ajouter un sentiment de

dévalorisation et de culpabilité excessif ou inapproprié, d'idées de mort ou de suicide récurrentes, d'une fatigue, souvent dès le matin, de troubles du sommeil, en particulier matinaux, d'une perte d'appétit, souvent liée à une perte de poids, de difficultés attentionnelles, de concentration et de mémorisation, ou encore d'un ralentissement psychomoteur.

## La dépression, une maladie qui touche tous les âges

On estime que près d'une personne sur 5 a souffert ou souffrira d'une dépression au cours de sa vie, avec une prévalence 2 fois plus importante chez les femmes que chez les hommes. Ces chiffres varient par tranche d'âge: 6,4% chez les 15-19 ans, 10,1% chez les 20-34 ans, 9% chez les 35-54 ans et 4,4% entre 55 et 85 ans. Chez les hommes, la prévalence est maximale entre 45 et 54 ans (10,3%).



## Cosmétiques : Gare à l'ingestion accidentelle



Certains produits cosmétiques peuvent être dangereux s'ils sont avalés par accident par un enfant. Pour éviter les drames, ayez les bons réflexes. Des médicaments, de la lessive, des produits de ménage. Plusieurs produits sont bien identifiés par les parents comme à risque d'ingestion accidentelle. Les cosmétiques, eux, viennent rarement à l'esprit dans ce domaine. Pourtant, de nombreux cas (...) concernent des enfants qui avalent un peu de shampoing ou de savon pour la

douche. Dans ces cas, «généralement, ces enfants ont des nausées, parfois des vomissements et un peu mal au ventre mais il n'y a pas de symptômes graves», rassurent les spécialistes. Toutefois, «leur toxicité par ingestion vient surtout du fait qu'ils peuvent produire une grande quantité de mousse», avertissent-ils. Ingérée par de jeunes enfants, «cette mousse peut, lors de la déglutition, s'écouler dans les poumons et y entraîner des difficultés de respiration et une infection». Par ailleurs, les produits moussants sont irritants pour le tube digestif. D'autres produits cosmétiques peuvent entraîner des problèmes sérieux. «Les parfums, les eaux de toilette et les déodorants contiennent beaucoup d'alcool. Un enfant qui en avale plus d'une cuillère à café peut présenter une intoxication alcoolique.» Les produits capillaires ne sont pas non plus inoffensifs. Ainsi, les produits de permanente et de coloration «peuvent aussi être dangereux». Les crèmes dépilatoires quant à elle «sont fort irritantes lorsqu'elles sont avalées.» Restent les pires : les dissolvants. «Ce sont les cosmétiques qui donnent les intoxications les plus graves dans la salle de bain», soulignent-ils. Et «les mentions sur l'étiquette, du type «sans acétone», ou «doux», ne sont que faussement rassurantes, et ne sont en aucun cas gage d'innocuité.» Pour éviter ces accidents domestiques, ne laissez pas «des shampoings et des savons sur le bord de la baignoire pendant le bain des petits enfants». De plus, «les sacs à main seront de préférence placés hors de portée».

## Des applis pour ne pas oublier de prendre ses médicaments



Oubli, erreur de dosage... Près d'un patient sur deux atteint d'une maladie chronique ne suit pas correctement son traitement. Pour contrer ce problème de santé publique, l'intelligence artificielle peut être d'un grand secours. Bien entendu l'éducation thérapeutique est essentielle pour une bonne observance médicamenteuse. Mais entre des personnes âgées qui se trompent de posologie ou des patients diabétiques qui oublient leurs traitements, les raisons de ne pas prendre ses médicaments quotidiennement sont nombreuses. Selon une étude présentée lors du 45<sup>e</sup> Congrès argentin de cardiologie, les patients victimes d'un infarctus du myocarde ont plus de chance de suivre correctement leur

traitement lorsqu'ils reçoivent un rappel quotidien via une appli dédiée par rapport à ceux ayant reçu des instructions écrites lors de leur séjour à l'hôpital. En fait, le taux d'observance dans le groupe «applis» était 3 fois plus élevé. Pour les auteurs de l'Institut cardiovasculaire de Buenos Aires, «il s'agit d'un moyen simple et peu coûteux d'améliorer l'observance médicamenteuse». Que ce soit sur l'App Store ou sur Google play, plusieurs applis sont téléchargeables gratuitement et vous rappelleront de suivre votre traitement. Citons par exemple Medipill sur laquelle vous pouvez enregistrer vos traitements (durée, horaires de prise...) et programmer des rappels. Même chose pour Medisafe. Toujours gratuite, cette application vous aide à gérer la prise de vos médicaments. AllerTmoi ou Medissimo sont 2 autres exemples.

## Les incroyables vertus de la noix



Les noix sont l'un des symboles de l'automne. Côté santé, elles présentent pas mal d'avantages. Côté cuisine, c'est du croquant et de la gourmandise. Commençons donc par les bienfaits. Et la liste est longue. La noix est en effet riche en acides gras polyinsaturés, dont les bénéfiques pour la santé cardiovasculaire ne sont plus à démontrer. Elle est également bien pourvue en manganèse

(qui protège les cellules du stress oxydatif), en cuivre (parfait pour le fonctionnement normal du système nerveux), en phosphore (nécessaire à la croissance normale et au développement osseux des enfants), en magnésium (qui réduit la fatigue), en vitamine B9 (laquelle contribue à la croissance des tissus maternels durant la grossesse... Le fruit est également une source non négligeable de fer et de zinc. De nombreuses études ont ainsi déjà montré qu'une consommation régulière de noix réduit le risque cardiovasculaire ou de cancer du pancréas. Mais toutes ces vertus ne doivent pas faire oublier un inconvénient : la noix est très calorique. Elle doit donc être consommée avec modération. Mais vous pouvez tout de même en croquer une petite poignée par jour pour bénéficier de ses bienfaits. Pour bien les choisir, ce n'est pas à vos yeux, mais à vos oreilles que vous devez vous fier. Secouez la coque et éliminez toutes celles dans lesquelles vous entendez le fruit bouger : cela signifie que la noix est desséchée. Autre solution : plongez les noix dans un bac d'eau froide. Les mauvaises remonteront à la surface. Même si, en cuisine, la noix fait principalement office de faire-valoir, d'accompagnatrice, elle relèvera -grâce à sa légère amertume- de nombreux plats.

## Mon enfant a du mal à dormir, quelques conseils pour l'aider à retrouver le sommeil

«Un dernier câlin», «J'ai soif», «Je n'ai pas envie de me coucher». Pour certains parents, le sommeil de leur enfant n'est pas de tout repos et impacte leurs nuits. Mais ce n'est pas une fatalité. Voici quelques conseils pour aider votre enfant à mieux dormir. Le sommeil, c'est la moitié de la vie d'un enfant. C'est dire son importance. Résultat, de nombreux troubles sont associés lorsque ses nuits sont courtes et/ou agitées : troubles de l'attention à l'école, troubles du comportement et de l'humeur, risque d'obésité plus tard dans la vie... Il est donc primordial de trouver des solutions pour aider votre enfant à mieux dormir... et vous éviter de sombrer vous aussi dans l'épuisement. Commençons par l'heure du coucher. Elle ne correspond pas à l'heure d'endormissement. Ce moment d'aller au lit doit être une période de «mise au calm» afin de faciliter l'assoupissement. Cela peut passer par des histoires, des berceuses... Bref, un vrai petit rituel à respecter chaque soir. Et, bien évidemment, pas de jeux sur écrans, de bagarre ou de télévision qui auront tendance à exciter votre bambin. Les difficultés d'endormissement et de sommeil peuvent aussi, comme chez les adultes, être liées à l'anxiété. Peur du noir, un problème sur la cour d'école durant la journée... Interrogez-le sur ce qui le tracasse. Cela suffit souvent à arranger les choses. Posez des limites. Un enfant qui sait qu'il peut vous appeler à n'importe quel moment de la nuit aura tendance à en profiter. Donc, ne vous précipitez pas au moindre



«MAMAANN !» ou «PAPAAA !». Laissez-lui une chance de se rendormir par lui-même. Et ne restez pas avec lui jusqu'à ce qu'il s'endorme. S'il se réveille et voit que vous n'êtes plus là, forcément, il vous appellera. Un enfant a aussi besoin de bouger dans la journée. Maintenez une activité physique régulière. Voilà qui l'aidera non seulement à s'endormir mais aussi à rester dans les bras de Morphée toute la nuit. Une chambre fraîche, sombre et calme participe enfin à ces processus.

JCC 2019

# «Le Tanit d'or spécial» attribué à feu Najib Ayed

Le «Tanit d'or spécial» de la 26<sup>e</sup> session des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) a été attribué samedi soir à feu Najib Ayed. Il a été remis aux membres de sa famille qui ont exprimé leur reconnaissance pour cet hommage.

Évoquant sa conception de la mort, son fils a tenu à souligner que «la mémoire est une lutte contre la mort. Tant qu'on est vivant on se souviendra certainement des gens qu'on aime pour qu'ils demeurent toujours vivants...». Après la projection d'un spot contenant des séquences de feu Ayed, sa veuve Najet Nabli Ayed a prononcé une allocution à la mémoire de son défunt mari qui avait dirigé les JCC pour trois éditions consécutives (2017, 2018 et 2019). Elle a évoqué un Homme «profondément engagé dans l'action culturelle et cinématographique, un engagement qui émane de sa passion pour le 7<sup>e</sup> art et sa pure volonté désintéressée de le voir évoluer». Elle a qualifié Najib Ayed d'«un soldat au service de la Culture, de l'engagement et de la Patrie». Après l'hommage à Ayed, un second hommage a été rendu aussi à toutes les figures du cinéma arabe et africain récemment décédées. La Cité de la Culture a déroulé, samedi soir, le tapis rouge pour les invités de la 30<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) 2019, session Najib Ayed. Organisée du 26

octobre au 2 novembre, cette édition des JCC est la seconde à avoir lieu à la Cité de la Culture dont les deux théâtres abriteront la projection de tous les films, fictions et documentaires, en compétition officielle du festival. Au line-up de cette édition 2019 des JCC, figure une sélection de 170 films dont 44 en compétition officielle dont 12 longs métrages et 12 courts métrages de fiction en plus de 12 longs-métrages et 8 courts documentaires). Trois pauses musicales ont été présentées à la soirée avec Sabri Mosabha, une performance vocale et chorégraphique du Japon et une chanson du Chili, deux des quatre pays hôtes. La soirée a pris fin par la projection, hors-compétition, du film *Les épouvantails* (138') de Nouri Bouzid en présence du réalisateur et toute l'équipe du film, producteurs, acteurs et techniciens. La première de cette fiction produite en 2019 a été réservée à la 76<sup>e</sup> Mostra de Venise. Les JCC constituent la plus ancienne manifestation cinématographique au sud de la méditerranée dont la fondation remonte à 1966.

Benadel M.



## Cinéma

### «Papicha» et «Abou Lila» en lice à Carthage

Les deux films *Papicha* de la réalisatrice algérienne Mounia Meddour et *Abou Leila* de Amine Sidi Boumediene sont en lice à la 30<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) ouverte samedi soir à Tunis, selon la presse locale. *Papicha* et *Abou Leila* entrent en compétition pour «le Tanit d'or» avec 9 autres œuvres représentant des pays arabes et africains dont la Tunisie, le Soudan, le Sénégal, la Syrie et l'Irak. Primé récemment au Festival international d'El Gouna (Egypte), *Papicha* traite du quotidien de jeunes femmes en Algérie dans les années 1990 à travers l'histoire d'une étudiante, qui tente de vendre ses créations de haute couture dans les boîtes de nuit pour se lancer comme styliste. Quant à *Abou Leila*, il revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir et Lotfi qui traquent dans le désert algérien Abou Leila, un dangereux terroriste. La 30<sup>e</sup> édition qui porte le nom de son ex-directeur, le regretté Najib Ayed, verra la projection 170 films de 40 pays, toutes catégories confondues. Le réalisateur tunisien, feu Chawki El Madjri sera également honoré à cette occasion. Les JCC constituent la plus ancienne manifestation cinématographique au sud de la méditerranée dont la fondation remonte à 1966. Cette édition se poursuivra jusqu'à 2 novembre prochain.

### Projection d'une sélection de courts métrages à la cinémathèque d'Alger

Une sélection de huit courts métrages entre fiction et documentaire a été présentée au public pour la première fois ce samedi à la salle de la cinémathèque d'Alger à la faveur de la «Journée du film court métrage et documentaire». Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) en partenariat avec la Cinémathèque algérienne, cette journée vise à faire découvrir au grand public les dernières productions de jeunes réalisateurs. Le public nombreux de la cinémathèque a eu l'occasion de découvrir le court métrage documentaire *Nice Very Nice* du réalisateur El Kheyer Zidani, une œuvre présentée dans plusieurs festivals internationaux et primée en Algérie, en Egypte et en Tunisie. D'une durée de 16 mn, *Nice Very Nice* relate le quotidien de «Didou» qui perpétue la mémoire de sa défunte épouse en lui érigeant un petit musée dans la maison familiale à La Casbah d'Alger. Son épouse ayant toujours souhaité vivre dans un palais ottoman, «Didou» refait la décoration de sa maison progressivement avec les moyens du bord. Sorti en 2017 et sélectionné dans des festivals au Maroc et en France, le documentaire *Timimoun l'oasis de l'histoire* de Sid Ali Zaâfoune a séduit le public alors que *Sorry Mom* de Louiza Belamri, proposant une immersion dans l'univers d'un tatoueur, a quant à lui suscité un débat animé. Très attendu par le public *Bermuda*, dernière œuvre de Mohamed Ben Abdallah, réalisateur de *Je raconterai tout à dieu*, n'a pas été projeté en raison d'une panne technique. La projection du film *Enfants de Tixeraine* de Rima Kerbane a elle aussi été annulée sans explication de la part des organisateurs.

## Littérature

### Amel Bachiri présente son roman «Khafafich Picasso» au café culture à Jijel

La romancière Amel Bachiri a été, samedi, l'hôte du café culturel au musée Koutama de Jijel avec son plus récent roman *Khafafich Picasso* (Les Chauve souris de Picasso). D'emblée, l'auteure établie aux Emirats arabes unis a précisé que les événements de son roman se déroulent en Europe, mais aussi en Amérique latine qui, a-t-elle noté, partage avec le monde arabe beaucoup de choses en histoire, tradition et politique. La romancière qui ouvre ainsi la première édition du café culturel organisée par la Direction de wilaya de la culture, a souligné que le principal personnage du roman est un artiste qui part à la recherche du peintre Pablo Picasso à Cuba

qui, a-t-elle relevé, représente un modèle populaire de résistance à l'impérialisme puis se rend au sud de la France où il décide de devenir matador dans sa recherche d'affirmation du soi. Le rêve est une sorte d'insurrection pacifique d'une volonté libre, considère Bachiri qui ajoute que c'est justement cette idée portée par le héros du roman qui s'est inventé son propre univers pour y exprimer le refus de son vécu.

Amel Bachiri a publié plusieurs ouvrages dont les recueils *Djazaïri El Momozaka* et *Hikma wahida Oua Alf Jounoune* et les romans *Sifr El Khataya* et *El Alam Layssa Bikheyr*.

### 13<sup>e</sup> édition des Journées d'Annaba du court métrage «Noyade», projeté en ouverture

La 13<sup>e</sup> édition des journées d'Annaba du court métrage (JACM) a été ouverte, samedi, avec la projection du film *Noyade* du réalisateur Hicham Khelifi de la wilaya hôte. œuvre chorégraphique pour sa grande partie, *Noyade*, en lice dans la catégorie du court métrage, aborde en cinq minutes la question de l'émigration au travers de la souffrance intérieure d'un jeune face aux contradictions d'un rude vécu quotidien qui oppressent ses aspirations à une vie meilleure. La première journée des JACM a donné lieu à la distinction des deux courts métrages *Hajar El Bez* et *El Metrag* qui traitent, en quatre minutes, la souffrance du peuple algérien sous l'occupation, pour le premier, et, pour le second, le jeu traditionnel algérien *El Metrag*.

Des hommages ont été rendus à l'occasion au comédien Hamid Gouri et au réalisateur Hamid Benatia, parallèlement à la projection de séquences des précédentes éditions des JACM. La manifestation, de trois jours regroupant de jeunes cinéastes venus de plusieurs wilayas du pays, est marquée par l'organisation, à la Maison de la culture et des arts, de deux ateliers de formation sur les techniques cinématographiques et l'art de la comédie. 26 courts métrages sont en lice pour les trois prix des JACM accordés aux meilleurs courts métrages des trois catégories «fiction», «documentaire» et «amateur». La manifestation est organisée par la maison de la culture et des arts Mohamed Boudiaf.

## Tizi-Ouzou

### La cérémonie de remise des prix aux villages les plus propres reportée

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours Rabah-Aïssat des villages les plus propres prévue ce lundi 28 octobre est reportée au 6 novembre prochain, ont indiqué, ce samedi à Tizi-Ouzou, les organisateurs de cette manifestation. Dans un communiqué publié en début de soirée sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a affirmé que la cérémonie est «reportée au mercredi 6 novembre 2019 à

10h au niveau du Théâtre Régional Kateb-Yacine». La raison de ce report, a-t-on souligné de même source, est l'appel à une «grève» lancé par la Confédération des syndicats autonomes (CSA) pour ce jour-là. Quelque 57 villages ont pris part à cette 7<sup>e</sup> édition de ce concours instauré en 2006, qui récompensait chaque année le village le plus propre au niveau de la wilaya et qui est passé à 10 villages récompensés depuis la dernière édition.



## Sahara occidental

# Organiser un référendum d'autodétermination pour le règlement du conflit est un impératif

*L'Afrique du Sud a réitéré, lors du 18<sup>e</sup> sommet du Mouvement des pays non-alignés (MPNA), son ferme attachement au règlement du conflit au Sahara occidental à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination, appelant à la mobilisation de la communauté internationale pour la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Assemblée générale.*



«Notre mouvement doit assumer son rôle primordial dans la résolution du conflit au Sahara occidental, qui garantira le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a déclaré le vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Alvin Botes, à l'occasion du débat général ministériel du 18<sup>e</sup> sommet du MPNA qui s'est déroulé à Bakou en

Azerbaïdjan les 25 et 26 octobre en cours. Et d'ajouter : «Nous sommes fermement convaincus que ce problème persistant doit être résolu par la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Assemblée générale, qui nécessitent l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a soutenu le diplomate sud-africain.

«Nous appelons le secrétaire général des Nations unies à désigner dans les meilleurs délais un envoyé personnel pour le Sahara occidental» pour remettre le processus de paix sur les rails après la démission de Horst Kohler, a-t-il ajouté, affirmant que «le Mouvement des pays non-alignés doit maintenir sa position face aux défis historiques et nouveaux auxquels le monde est confronté et défendre l'autodétermination de peuples tels que la Palestine et le Sahara occidental».

### Rôle primordial du MPNA dans la résolution du conflit sahraoui

La même position a été exprimée par les représentants des pays participants aux travaux du 18<sup>e</sup> sommet du MPNA, qui ont appelé, à la même occasion au respect des principes de Bandung, notamment la souveraineté et l'intégrité des nations, les droits de l'homme et la justice. Dans ce contexte, l'Algérie, par la voix du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a mis en avant, la conviction profonde quant à l'importance du dialogue et du règlement pacifique des conflits, réitérant l'attachement aux principes fondamentaux des Nations unies et du droit international. Bensalah a salué «la position ferme et de principe du MPNA en faveur du droit du peuple sahraoui frère à l'autodétermination», précisant que l'Algérie «appelle au maintien de cette position en cette conjoncture, qui a vu le retour des deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à la table des négociations, avant un arrêt net avec la démission de l'envoyé personnel du

secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental». Le chef de l'Etat a, à cette occasion, réitéré l'appel au secrétaire général de l'ONU pour «relancer rapidement la nouvelle dynamique qu'il avait insufflé» en vue du règlement du conflit au Sahara occidental occupé. Lors de la même rencontre, Bensalah a affirmé que «l'Algérie demeure profondément convaincue de l'importance du dialogue et du règlement pacifique des conflits, et attachée aux principes fondamentaux des Nations unies et du droit international, notamment en ce qui concerne la préservation de la paix et de la sécurité internationales», ajoutant que «partant, elle ne ménage aucun efforts dans ce cadre». Le chef de l'Etat a rappelé, par ailleurs, «l'engagement de l'Algérie à œuvrer toujours avec ses partenaires à la mise en place de solides fondements pour la stabilité et la sécurité dans la région du Sahel dans le cadre du respect de la souveraineté des pays et la non ingérence dans leurs affaires internes». Concernant le Mouvement des Non-alignés, le chef de l'Etat a affirmé qu'il «demeure un acteur international majeur», saluant «ses réalisations et son rôle de défenseur des espoirs et aspirations des peuples...». Pour rappel, le Mouvement des pays non alignés constitue le plus grand rassemblement en dehors des Nations unies. Créé officiellement en 1961 à Belgrade, il s'est voulu un forum d'expression, de revendication et de solidarité entre les peuples. Le MNA tire ses fondements de la Conférence de solidarité afro-asiatique de 1955 à Bandung en Indonésie.

## ● Le Polisario demande la fermeture immédiate du passage illégal d'El Guergarat

Le président de la République, Brahim Ghali, a demandé la fermeture immédiate du passage illégal d'El Guergarat, ouvert par le Maroc dans cette zone tampon, administrée par l'ONU. Dans une lettre transmise aux membres du Conseil de sécurité, Ghali a souligné que le Front Polisario n'avait ni donné son accord pour l'ouverture de ce passage ni approuvé le «trafic commercial» dans cette région. Le président de la République a précisé que l'existence de cette brèche pour le trafic commercial constituait une violation des accords de cessez-le-feu et compromettait le concept de la zone tampon interdite à toute activité civile, affirmant que le Front Polisario n'acceptera pas les tentatives de la puissance occupante ou d'une tierce partie de normaliser la situation illégale à El Guergarat ou dans les territoires sahraouis occupés. Le Président Ghali a regretté que le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, n'ait pas fourni au Conseil de sécurité une vue complète et

exacte de la situation à El Guergarat, rappelant que le passage illégal ouvert par le Maroc n'existait pas au moment de la mise en oeuvre du cessez-le-feu le 6 septembre 1991, ni lors de la conclusion de l'accord militaire N° 1 entre la MINURSO et le Front Polisario le 24 décembre 1997. Dans une précédente lettre envoyée début octobre au SG de l'ONU, le Chef de l'Etat avait mis en garde contre l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix, du fait des blocages dressés par le Maroc notamment après la démission de Horst Kohler, l'ancien émissaire pour le Sahara occidental. Ghali avait réaffirmé que le Front Polisario partageait la conviction du chef de l'ONU, selon laquelle, une solution au conflit au Sahara occidental est possible, fondée sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il avait ajouté que l'ONU

ne devait pas permettre au processus politique d'être «l'otage» des conditions préalables du Maroc pour faire dérailler le processus de décolonisation du Sahara occidental, dénonçant les tentatives de la puissance occupante pour consolider le statut quo, et influencer sur la nomination du nouvel envoyé personnel du secrétaire général. Le SG du Front Polisario avait affirmé que la montée des tensions dans la région d'El Guergarat en raison des actions déstabilisatrices du Maroc exigeait une «réponse robuste de l'ONU». Le Conseil de sécurité se réunira le 30 octobre pour proroger le mandat de la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). La délégation américaine à l'ONU, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, a suggéré de renouveler le mandat de la Mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental jusqu'au 31 octobre 2020,

selon la 1<sup>e</sup> mouture du projet. L'administration américaine avait auparavant appuyé fermement des renouvellements de six mois afin de mettre la pression sur les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour revenir à la table des négociations. Washington, semble accorder le temps qu'il faut au prochain envoyé personnel du SG de l'ONU pour remettre le processus de paix sur les rails après la démission de Horst Kohler. Soulignant que le statu quo au Sahara occidental est «inacceptable», le projet américain relève que des progrès dans les négociations sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des Sahraouis sous tous ses aspects. Le projet de résolution appelle également les parties au conflit à reprendre les négociations sous les auspices de l'ONU de bonne foi et sans pré-conditions, en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Ahsene Saaid /Ag.

## Syrie

# Déploiement russe dans le nord du pays, menace turque de reprendre les combats

La police militaire russe est arrivée dimanche dans la ville de Kobané, dans le nord syrien, théâtre d'une offensive turque début octobre pour «chasser les terroristes», alors que le Président Recep Tayyip Erdogan menaçait de reprendre les combats dans la région en cas de non-respect de l'accord de Sotchi.

Ces développements coïncident avec la diffusion d'informations faisant état de la «neutralisation» dans la région du chef du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech), Abou Bakr Al Baghdadi. Déployés pour des patrouilles conjointes avec les militaires turcs dans la ville syrienne, les soldats sont chargés d'«assurer le contrôle des postes et le respect de la paix sur ce territoire», a indiqué l'officier russe Mikhaïl Elsoukov. Selon Elsoukov, les militaires turcs, en coordination avec les Russes, suivront un trajet préalablement élaboré, indiquant qu'après l'arrivée de l'armée syrienne, les milices kurdes «se retireraient de leurs positions pour permettre aux troupes syriennes d'occuper les positions de l'avant-garde».

Le ministère russe de la Défense a, pour sa part, annoncé que des dizaines de véhicules blindés avaient été acheminés vers la base de Hmeimim, en Syrie, pour assurer les besoins de la police militaire. Mardi, les présidents Vladimir Poutine et Erdogan ont signé en marge du premier Forum économique Russie-Afrique de Sotchi (Russie) un mémorandum qui prévoit le déploiement de la police militaire russe et des garde-frontières syriens dans le nord de la Syrie.

Les militaires de ces pays devront assurer le retrait des milices kurdes et de leur armement, d'une bande de 30 km de profondeur le long de la frontière, dans le nord-est de la Syrie, près de la Turquie. Ce territoire avait été visé par l'offensive d'Ankara. Les Russes et les Turcs ont prévu de débiter des patrouilles communes dans cette zone après le délai de 150h prévu par l'accord, qui expire mardi à 18h locales (15h GMT). La Turquie garde aussi la haute main sur une autre région du nord-est où son armée est déjà présente, et dont elle a pris le contrôle au cours de son offensi-

ve du 9 octobre contre les combattants kurdes des YPG, qu'Ankara considère comme des «terroristes». Ce déploiement intervient au lendemain de la menace d'Erdogan de reprendre les combats pour «chasser les terroristes» de la frontière si cet accord n'était pas respecté. Malgré la menace qu'il brandit, il a souligné que la Turquie avait «dans une large mesure» atteint son objectif d'établir une «zone de sécurité» pour se protéger d'attaques de la part des éléments de Daech et les YPG, et y installer certains de 3,6 millions de réfugiés syriens qu'Ankara a accueillis. Toutefois, Washington a amorcé l'envoi de renforts dans l'est pétrolier syrien, a indiqué samedi un responsable du ministère de la Défense américain, alors qu'un convoi militaire arborant des drapeaux américains entrainé en Syrie depuis l'Irak voisin. Il a indiqué que Washington avait commencé à renforcer ses positions dans la province de Deir Ez Zor, où se trouvent les principaux champs pétroliers syriens, en coordination avec les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les combattants kurdes. La situation sécuritaire dans le nord-est de la Syrie a été au centre de discussions entre plusieurs dirigeants à Sotchi. Dans une conversation téléphonique samedi, Poutine a informé son homologue français Emmanuel Macron, du contenu détaillé des pourparlers russo-turcs sur la Syrie, estimant que le mémorandum d'accord «respecte les intérêts de toutes les parties impliquées et encourage le rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie». Les deux dirigeants ont également exprimé l'espoir que la première réunion du Comité constitutionnel syrien qui se tiendra prochainement soit constructive et productive. En outre, jeudi, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et

son homologue allemand, Heiko Maas, ont eu une conversation téléphonique sur la situation en Syrie. Ils sont convenus que l'une des étapes cruciales du règlement de la crise dans ce pays pourrait être le début des travaux du Comité constitutionnel syrien, sous les auspices de l'ONU.

## Le chef de Daech neutralisé lors d'une opération militaire en Syrie

Dans le sillage de ces développements, le chef de Daech, Abou Bakr Al Baghdadi, responsable de multiples attentats sanglants à travers le monde a été visé par une opération militaire dans le nord-est de la Syrie et aurait été neutralisé, ont affirmé samedi plusieurs médias américains à quelques heures d'une annonce «très importante» de Donald Trump dimanche matin. «Les tirs visaient une maison et une voiture aux abords du village de Baricha où se trouvaient des groupes proches de l'EI», a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. «On ne peut pas confirmer ou nier la présence de Baghdadi» dans le secteur, a-t-il ajouté, soulignant que l'attaque a été «probablement» menée par des hélicoptères de la coalition internationale antiterroriste mise sur pied par Washington ces dernières années pour lutter contre l'EI en Irak et en Syrie. Selon CNN, des tests sont en cours afin de pouvoir confirmer formellement la mort du chef du groupe terroriste. Selon un responsable cité par ABC, il aurait fait exploser sa veste chargée d'explosifs pour se suicider. Peu avant cette annonce, Donald Trump avait publié un message sybillin sur Twitter. «Quelque chose d'énorme vient de se passer», avait-il écrit.

## Un soldat turc tué lors d'une attaque kurde dans le nord de la Syrie, selon Ankara

Un soldat turc a été tué et 5 autres blessés lors d'une attaque menée par les forces kurdes dans le nord de la Syrie, a annoncé, ce dimanche, le ministère turc de la Défense. Ces pertes sont «le résultat des attaques de harcèlement commises par les terroristes du PKK/YPG contre nos éléments menant des activités de reconnaissance/surveillance à Ras Al Ain dans la zone de l'opération Source de paix», a-t-il expliqué dans un communiqué. Le ministère a fait référence aux Kurdes syriens des Unités de protection du peuple (YPG), un groupe considéré par Ankara comme affilié au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui est interdit et classé comme terroriste. Selon lui, l'armée turque a riposté et des ennemis ont été «éliminés». Suite à la décision des Etats-Unis de retirer leurs troupes du nord de la Syrie, les forces turques ont lancé début octobre une incursion dans le nord de la Syrie afin d'y déloger les combattants kurdes d'une zone de sécurité qu'Ankara espère instaurer. En vertu de l'accord américano-turc conclu le 17 octobre et instaurant une trêve de cinq jours, la Turquie a accepté de mettre fin à son opération militaire afin d'ouvrir la voie au retrait des combattants des YPG de cette zone. La Turquie et la Russie ont par la suite convenues à Sotchi, en Russie, de donner aux YPG 150h supplémentaires pour leur retrait.

## Raid présumé contre le chef de Daech : Ankara dit avoir été «en coordination» avec Washington

La Turquie a affirmé, ce dimanche, avoir été «en coordination» avec les Etats-Unis avant le déroulement de l'opération américaine en Syrie qui aurait permis, selon des médias américains, de tuer le chef du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) Abou Bakr Al Baghdadi. «En préalable à l'opération américaine dans la province d'Idleb en Syrie la nuit dernière, des échanges d'informations et une coordination ont eu lieu entre les autorités militaires des deux pays», a affirmé dans un tweet le ministère turc de la Défense. «Selon mes informations, Al Baghdadi était arrivé à cet endroit 48 heures avant l'opération américaine. Nous étions en coordination étroite avec les parties concernées», a déclaré un autre haut responsable turc. «L'armée turque avait été prévenue de l'opération. Je ne peux ni confirmer ni infirmer que des renseignements aient été partagés pour faciliter l'opération», a-t-il ajouté, en assurant que «nous continuerons de coordonner nos actions sur le terrain». Selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH), des commandos américains ont été héliportés et débarqués dans la nuit dans la région d'Idleb où se trouvaient des «groupes proches de l'EI». Dans la nuit de samedi à dimanche, les chaînes de télévision américaines CNN et ABC ont fait état de ce raid. Selon CNN, des tests sont en cours afin de confirmer la mort du chef du groupe terroriste qui aurait fait exploser sa veste chargée d'explosifs pour se suicider au moment du raid. «Le président des Etats-Unis fera une annonce très importante» dimanche à 09H00 (13H00 GMT) depuis la Maison-Blanche, a annoncé un porte-parole à Washington.

## Irak

# Près de 50 morts en 48 heures de manifestations et violences

Près de 50 personnes ont été tuées ces dernières 48 heures en Irak, dans des manifestations réclamant «la chute du régime» et des attaques contre des QG de partis, de responsables et de groupes armés. La contestation a connu deux épisodes. Le premier, entre le 1<sup>er</sup> et le 6 octobre, s'est soldé officiellement par 157 morts. Le second, entamé jeudi soir après une interruption de 18 jours, le temps du plus important pèlerinage chiite, a fait jusqu'ici 48 morts, selon la Commission gouvernementale des Droits de l'Homme et des sources médicales et policières. Les violences ont pris vendredi un tour nouveau avec l'incendie dans le sud du pays de dizaines de sièges de partis, de bureaux de députés et surtout des QG des factions armées du puissant Hachd Al Chaabi, coalition de paramilitaires dominée par des

milices alliées du gouvernement irakien. Samedi, 3 personnes ont été tuées par les tirs des gardes de la maison du chef de la sécurité au sein du Conseil provincial de Zi Qar (sud) que des manifestants incendiaient, selon la Commission gouvernementale des Droits de l'Homme. A Baghdad, trois protestataires ont aussi été tués alors que des dizaines d'entre eux tentaient de traverser le pont Al Jomhuriya reliant la place Tahrir à la Zone verte, où siègent le Parlement et l'ambassade des Etats-Unis, selon la Commission gouvernementale des Droits de l'Homme. Des sources médicales ont expliqué qu'ils avaient été mortellement touchés par des grenades lacrymogènes et assourdissantes, qui ont déjà tué d'autres manifestants la veille. Après avoir dormi la nuit à Tahrir, des centaines d'Irakiens continuent d'occuper cette place emblématique,

et assurent que leur mobilisation contre le pouvoir est pacifique. Vendredi, les violences ont causé la mort de 42 personnes. Parmi les morts des dernières 48h, plus d'une vingtaine ont péri dans ces incendies et attaques dans le sud. De telles violences n'ont pas eu lieu à Baghdad. La mission de l'ONU en Irak (Unami) s'est dite «très inquiète des entités armées qui cherchent à compromettre la stabilité de l'Irak». Dans plusieurs villes du Sud, des manifestations ont aussi eu lieu avant d'être dispersées en raison de couvre-feux imposés «jusqu'à nouvel ordre». Les protestataires rejettent en bloc les mesures sociales annoncées. Ils veulent, disent-ils, une nouvelle Constitution et d'une classe politique entièrement renouvelée dans le 12<sup>e</sup> pays le plus corrompu au monde.

## Liban

# 6 blessés au Liban dans des heurts entre manifestants et l'armée

Au moins six personnes ont été blessées samedi, dont certaines grièvement, dans des heurts entre des manifestants et l'armée près de la ville de Tripoli, dans le nord du Liban, selon l'Agence nationale de l'information (ANI). Des échauffourées ont éclaté dans l'après-midi dans la localité de Beddaoui, à 5 km de Tripoli, alors que l'armée tentait de débloquent l'autoroute reliant le nord du pays à la frontière syrienne. «Six personnes ont été blessées (...) dont certaines sont dans un état grave», selon l'agence, qui fait état de l'«arrestation de plusieurs» manifestants par les militaires. L'armée a affirmé, dans un communiqué, que les manifestants avaient «jeté des pierres et lancé des pétards» sur les soldats. «L'armée a alors été contrainte de tirer en l'air et (...) des balles en caout-

chouc», a-t-elle précisé, faisant état de «blessés» parmi les manifestants et les soldats. Le Premier ministre Saad Hariri a appelé à une «enquête immédiate» lors d'un entretien téléphonique avec le commandant en chef de l'armée, selon son bureau de presse. «Il a insisté sur la nécessité de respecter la liberté d'expression pacifique». Dans la soirée, un rassemblement regroupant des milliers de personnes se poursuivait sans incident à Tripoli, ainsi qu'à Beyrouth et dans plusieurs autres villes. Le pays connaît depuis le 17 octobre un mouvement de protestation sans précédent contre la classe dirigeante, accusée de corruption et d'incompétence, ayant paralysé l'activité économique et condamné plusieurs axes routiers, bloqués par les manifestants.

Liban

# Les manifestants forment une chaîne humaine du nord au sud

Des dizaines de milliers de Libanais ont réussi, dimanche, à former une chaîne humaine ininterrompue du nord au sud du pays dans un acte symbolique montrant l'unité des manifestants mobilisés contre la classe politique, ont annoncé les organisateurs.

«**L**a chaîne humaine est un succès», s'est réjouie Julie Tegho Bou Nassif, une professeure d'Histoire co-organisatrice de cette chaîne humaine. Des appels sont apparus sur les réseaux sociaux pour organiser dimanche une chaîne humaine géante qui longerait toute la côte libanaise, de Tripoli à Sour, sur 170 km. Ce qui impliquerait la mobilisation d'au moins 100 000 personnes, selon les estimations. La situation politique reste tendue au Liban au 10<sup>e</sup> jour de la contestation populaire, des rassemblements géants se poursuivent dans les villes et provinces du pays après le discours du président Michel Aoun qui n'a pas apaisé la défiance des manifestants. Silencieux jusqu'ici, le chef d'Etat libanais s'est adressé jeudi à la Nation dans un discours télévisé au cours duquel il a promis de relayer les doléances des manifestants qui protestent contre la corruption des élites en réclamant le départ du système. Aoun, qui a concédé la nécessité de réformer le système économique actuel a souligné, toutefois, qu'un changement du pouvoir, ne se fait pas «dans les rues» mais à travers les institutions constitutionnelles. Il s'est dit aussi «attaché à l'adoption de lois-anti corruption». Son discours a été accueilli avec déception et colère par les manifestants.

## La rue maintient la pression après le discours du président Aoun

La situation politique reste tendue au Liban au dixième jour de la contestation populaire, des rassemblements géants se poursuivent dans les villes et provinces du pays après le discours du président Michel Aoun qui n'a pas apaisé la défiance des manifestants. Silencieux jusqu'ici, le chef d'Etat libanais s'est adressé jeudi à la Nation dans un discours télévisé au cours duquel il a promis de relayer les doléances des manifestants qui protestent contre la corruption des élites en réclamant le départ du système. Aoun, qui a concédé la nécessité de réformer le système économique actuel a souligné, toutefois, qu'un changement de régime, ne se fait pas «dans les rues» mais à tra-

vers les institutions constitutionnelles. Il s'est dit aussi «attaché à l'adoption de lois-anti corruption». «Demandez à vos députés de les voter de sorte que tous les fonctionnaires soient légalement responsables et qu'il n'y ait pas de protection sur qui que ce soit», a-t-il déclaré dans son discours traduit de l'arabe. «Je rassure les manifestants que je suis prêt à faire part de leurs préoccupations à vos représentants et à écouter précisément vos revendications», a-t-il promis, avant de conclure avec ces mots : «votre cri ne sera pas vain». Son discours a été accueilli avec déception et colère par les manifestants qui l'écoutaient en direct sur les lieux de rassemblement, jugeant ses propos «creux». Vendredi, les barrages érigés par les manifestants étaient plus nombreux que jamais, marquant la colère des Libanais contre la corruption et la crise économique. Le blocage de l'axe reliant Beyrouth au nord du pays a été maintenu. L'armée libanaise est intervenue pour la première fois mercredi pour tenter de lever les barrages sur les principales routes du pays mais en vain. De grandes bâches bleues y ont même été installées pour protéger les manifestants de la pluie et permettre à certains d'y passer la nuit. Les panneaux des manifestants rappellent la revendication majeure de ce mouvement populaire: le départ du régime qui était incapable de redresser le pays depuis la fin de la guerre civile (1975-1990). Banques, écoles et universités sont fermées jusqu'à nouvel ordre et certains médecins commencent à se plaindre sur les réseaux sociaux de ne pas pouvoir se rendre à leur travail. La crainte d'une pénurie de billets aux distributeurs automatiques commence aussi à monter. Les manifestants commencent à s'inquiéter sur l'issue du bras de fer entre la rue et le pouvoir.

## Des heurts dans plusieurs provinces du pays

Malgré le caractère pacifique de ces manifestations, de premiers incidents ont été signalés dans certaines villes de province. A Nabatiyé, dans le sud à majorité chiite, une quinzaine de manifestants ont été blessés lors de heurts

avec la police. D'autres brefs affrontements ont eu lieu à Bint Jbeil, dans la même région. Des heurts ont éclaté vendredi dans le centre de Beyrouth entre des partisans du mouvement Chiite et des manifestants qui réclament la démission du gouvernement Saad Hariri auquel participe le Hezbollah. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées poussant la police anti-émeute à se déployer pour séparer les deux camps. Le chef du Hezbollah, Hassan Nassrallah est sorti de son silence vendredi pour mettre en garde les centaines de milliers de manifestants contre le risque d'une nouvelle guerre civile. Réagissant sur les médias de son parti, Nassrallah a également accusé samedi des organismes de renseignement étrangers d'être derrière les manifestations, réitérant qu'il n'allait pas soutenir la démission du gouvernement. Dans le Mont-Liban, une région à majorité chrétienne à l'est de la capitale, des manifestants ont affirmé avoir été attaqués par des militants armés du parti du Courant patriotique libre (CPL) fondé par le président Michel Aoun. Selon leurs témoignages, l'armée a dû intervenir pour les protéger. L'attitude de l'armée, sans doute la seule institution encore unanimement respectée au Liban, s'avère donc cruciale. «Tous les yeux sont tournés vers l'armée», résumait jeudi le quotidien en langue anglaise The Daily Star. Selon le journal, le commandement de l'armée aurait refusé dès le premier jour de manifestations l'intervention par la force réclamée par le pouvoir. Dans le Mont-Liban, une région à majorité chrétienne à l'est de la capitale, des manifestants ont affirmé avoir été attaqués par des militants armés du parti du Courant patriotique libre (CPL) fondé par le président Michel Aoun. Entre temps, des médias libanais annoncent la démission imminente du gouvernement Saad Hariri, exigée par les manifestants. L'annonce publiée par l'Agence nationale d'Information (ANI) et relayée par la chaîne de télévision MTV a été ensuite démentie par le premier ministre libanais Saad Hariri.

Hong Kong

## La police tire des lacrymogènes pour disperser une manifestation non autorisée

La police hongkongaise a de nouveau fait usage de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc, dimanche, pour tenter de disperser une manifestation non autorisée dans les rues commerçantes et touristiques de la pointe de la péninsule de Kowloon. La pointe sud de Kowloon, sur la spectaculaire baie de Hong Kong, a été le théâtre d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, y compris les rues donnant sur l'emblématique hôtel Peninsula dans le quartier de Tsim Sha Tsui. Nombre de manifestants portaient des masques, en dépit de l'interdiction décrétée par l'exécutif de la région semi-autonome. Mais rares étaient ceux qui avaient revêtu l'attirail classique des radicaux comme les casques de chantier et les masques à gaz. La tension était palpable dès le début de l'après-midi quand la police s'est déployée en très grand nombre dans les rues proches du front de mer où devait débiter une manifestation non autorisée par le gouvernement local. Les policiers se sont mis à fouiller les gens, entraînant des scènes de confrontation au fur et à mesure que la foule grossissait. Des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc ont été tirés dans trois endroits différents, et les heurts ont contraint la foule à se disperser. Dans un spectacle désormais récurrent à Hong Kong, des manifestants ont érigé des barricades de fortune pour bloquer la circulation sur certaines artères. Ils ont notamment dévissé des barrières métalliques pour fermer l'accès de l'«Avenue des Stars», promenade du front de mer à la gloire du cinéma hongkongais. L'exécutif local, qui n'a offert aucune issue à cette crise, a largement laissé à sa police le soin de répondre aux manifestants, entraînant des confrontations de plus en plus fréquentes avec des radicaux qui n'hésitent pas à faire usage de cocktails Molotov, à vandaliser des commerces, voire à agresser des gens qui ne sont pas d'accord avec eux. Le secrétaire de Hong Kong aux Affaires financières, Paul Chan, a lancé une mise en garde dimanche sur un blog, assurant que les manifestations pourraient entraîner une croissance négative. Selon lui, «il apparaît extrêmement difficile d'atteindre un objectif de zéro à 1%» de croissance. Des figures du mouvement de protestation ont également été la cible d'attaques par des inconnus, sapant la réputation de stabilité et de sécurité de l'ex-colonie britannique. Ces derniers jours, les manifestations n'ont pas été aussi massives qu'au début du mois. Le mouvement a surtout pris la forme d'actions spontanées qui demeurent quasi quotidiennes.

Espagne

## Des centaines de milliers d'indépendantistes catalans manifestent à Barcelone

Des centaines de milliers de militants indépendantistes catalans sont descendus samedi dans le centre de Barcelone dans une nouvelle démonstration de masse après les violences qui avaient suivi la condamnation de dirigeants séparatistes pour avoir tenté de faire sécession de l'Espagne, selon des médias locaux. Quelque 350 000 personnes, selon la police municipale, ont répondu à l'appel des deux grandes associations Assemblée nationale catalane et Omnium cultural, pour défiler près du parlement régional. Brandissant des drapeaux indépendantistes, ils criaient «liberté pour les prisonniers politiques» ou «dehors les forces d'occupation» lorsqu'ils apercevaient des policiers. En début de soirée, quelques milliers de manifestants, répondant à l'appel des Comités de défense de la république (CRD), plus radicaux, étaient rassemblés près du quartier général de la police et faisaient face à un cordon de policiers anti-émeutes, criant «indépendance» et «dehors de drapeau espagnol». C'est la

première grande manifestation à Barcelone depuis les troubles qui ont fait au total quelque 600 blessés en Catalogne dans les jours qui ont suivi la condamnation par la Cour suprême de neuf leaders séparatistes à des peines de jusqu'à 13 ans de prison. Au soir même de la sentence, le 14 octobre, quelque 10 000 personnes avaient tenté de paralyser l'aéroport de Barcelone, se heurtant à la police qui les a empêchés d'entrer. Puis, du mardi au vendredi, les manifestations dans les principales villes de cette région de 7,5 millions d'habitants avaient dégénéré en scènes de guérilla urbaine. Barricades en feu, jets de pavés, de billes d'acier et de cocktails Molotov contre la police qui ripostait avec des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc ou en mousse: des scènes de combat de rue inédites pour un mouvement séparatiste qui s'était toujours voulu pacifique. La tension est retombée depuis et vendredi soir quelques milliers d'étudiants ont manifesté dans le calme à Barcelone contre «la répression policière». A Madrid, le chef du parti d'extrême droite Vox,

Santiago Abascal, a dénoncé samedi devant des milliers de ses partisans brandissant des drapeaux espagnols «la trahison des socialistes» face «au séparatisme criminel». Son parti a pris pied au parlement en remportant 24 sièges sur 350 aux élections législatives d'avril mais plusieurs sondages récents en font la 3<sup>e</sup> force au parlement lors du prochain scrutin. Arrivé au pouvoir en juin 2018 en partie grâce aux votes des séparatistes catalans, Pedro Sanchez avait entamé avec eux un dialogue qui a vite tourné court. Il fait à présent la sourde oreille aux appels du président de la région Catalogne, l'indépendantiste Quim Torra, qui demande un «dialogue sans condition», une façon d'exiger que le gouvernement accepte l'organisation d'une referendum d'autodétermination. Madrid considère que la Constitution ne le permet pas. «Nous ne parlerons pas d'un droit à l'autodétermination qui n'existe pas, ni dans cette démocratie ni dans aucune autre», a déclaré samedi à la presse la numéro deux du gouvernement, Carmen Calvo.

Chili

## Le président annonce un vaste remaniement du gouvernement

Le président chilien Sebastian Pinera a annoncé, samedi, un vaste remaniement de son gouvernement et une levée de l'état d'urgence, ce dimanche, si «les circonstances le permettent», au lendemain d'une manifestation historique dans le pays contre les inégalités sociales.

«J'ai demandé à tous les ministres de remettre leur démission pour pouvoir former un nouveau gouvernement et pouvoir répondre à ces nouvelles demandes», a déclaré le chef de l'Etat dans un message à la nation. Pinera a également annoncé une levée de l'état d'ur-

gence dimanche si «les circonstances le permettent» afin de «contribuer à cette normalisation que tant de Chiliens désirent et méritent». «Il a été évalué que les conditions actuelles nous permettent de décider qu'il n'y aura plus de couvre-feu dans la RM (région métropoli-

taine) à partir de maintenant», a déclaré l'armée dans un communiqué. Un couvre-feu avait été instauré dans la capitale le 19 octobre à la suite de violentes émeutes, point de départ d'une vague de contestation sociale sans précédent dans ce pays d'Amérique latine.

## Assurances Temtem et AXA Assurances signent un partenariat pour offrir une complémentaire santé

Temtem et AXA Assurances Algérie sont heureux d'annoncer la signature d'un accord de partenariat pour renforcer la protection de la santé des travailleurs indépendants utilisant la technologie temtem en Algérie.



Dans le cadre de cet accord de partenariat innovant, AXA Assurances Algérie apportera son expertise en matière de protection de la santé des travailleurs indépendants, notamment par la prise en charge des soins médicaux, l'indemnisation en cas d'incapacité ainsi que l'indemnisation des ayants droit en cas de décès. De son côté, temtem offrira aux travailleurs indépendants qui utilisent sa technologie cette nouvelle protection, ce qui leur permettra d'exercer leur activité professionnelle

sereinement. Ce nouveau système de protection est mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019. «Depuis toujours, Temtem a su développer des solutions innovantes pour protéger les entrepreneurs et leurs familles. Nous sommes très heureux de nous associer avec AXA Assurances Algérie, pour développer un produit innovant qui fournira à nos partenaires et leurs familles une protection de santé. Ce partenariat ajoute un filet de sécurité pour ces travailleurs indépendants qui recherchent la flexibilité. Nous

continuerons de les écouter pour toujours améliorer leur expérience temtem», a réagi Lies Mollard, directeur des Opérations de temtem. «AXA Assurances Algérie est heureuse de conclure aujourd'hui un partenariat avec temtem. La révolution digitale entraîne des évolutions profondes des formes de travail. Ce partenariat entre un des leaders de l'assurance santé et une des entreprises les plus emblématiques de la nouvelle économie digitale algérienne, permettra d'accompagner ces mutations en apportant à chacun une protection de santé optimale. Cette ambition symbolise la promesse d'AXA envers ses clients, celle d'être un partenaire qui les encourage et les aide à se sentir plus confiant afin qu'ils atteignent leurs objectifs», a commenté Hichem Abdoune, directeur Marketing et Digital, membre du Comité de Direction d'AXA Assurances Algérie.

### FAO

## Accord avec l'UE pour un don de 40 millions d'euros en faveur de la pêche durable

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union européenne (UE) ont signé un accord pour un don de 40 millions d'euros en faveur de la pêche durable en Afrique dans le pacifique et dans les Caraïbes, a indiqué la FAO sur son site web. Le programme se focalisera sur les chaînes de valeur afin de stimuler une croissance inclusive, de renforcer la sécurité alimentaire et de minimiser les impacts sur l'environnement marin, fait savoir la même source. Ce programme travaillera avec 10 chaînes de valeur dans 10 pays ACP avec pour objectif de maximiser leurs retombées économiques et avantages sociaux, tout en minimisant les effets négatifs que cela pourrait avoir sur leur habitat naturel et sur la faune marine. «Le programme prônera particulièrement attention à la pêche artisanale, en raison de sa capacité à entraîner des avantages sociaux et économiques, en particulier pour les femmes», précise la même

source. En Afrique, le programme soutiendra les chaînes de valeur de l'aquaculture et de la pêche. Il s'agira de la pêche marine et continentale, avec notamment les chaînes de valeur impliquant les poissons-chat, les petits pélagiques, les huîtres, les crevettes et le tilapia, allant du Nigeria au Zimbabwe et à Sao Tomé et Principe, en passant par les côtes atlantiques du continent. Pour rappel, la production halieutique dans les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a presque doublé pour passer de 4,6 millions de tonnes en 1990 à 8,5 millions en 2016. La production aquacole dans les pays ACP est passée de 50 000 tonnes en 1990 à 790 000 tonnes en 2019, mais représente moins d'1% de la production mondiale. Pour les pays ACP, l'UE est un marché important pour les produits à base de poisson. En 2016, les exportations vers l'UE représentaient 50% des exportations pour l'Afrique, 15% pour les Caraïbes et 50% pour le Pacifique.

### Habitat

## Le décret exécutif relatif au logement locatif promotionnel prochainement promulgué

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a annoncé, à Saïda, la promulgation prochaine du décret exécutif relatif au logement locatif promotionnel. Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que ce décret, qui fait l'objet actuellement de débat pour l'enrichir par les acteurs et les spécialistes du domaine et les promoteurs immobiliers, sera soumis au Gouvernement. Cette nouvelle formule d'habitat touchera un grand nombre de citoyens n'ayant pas les moyens d'acheter de logements, a-t-il souligné. Par ailleurs, Beldjoud a fait part du lancement prochain de l'opération d'attribution de 57 364 logements et d'aides financières à travers différentes communes du pays à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, opération se poursuivra jusqu'au 7 novembre prochain. Ce quota se répartit en 20 904 logements publics locatifs (LPL), 4267 logements participatifs (LSP) et promotionnel aidé (LPA), 8707 de

location/vente AADL, 546 logements promotionnels publics (LPP), 10 217 terrains à bâtir individuels, 10 504 aides à l'habitat rural et 2219 autres aides pour la réhabilitation d'habitations, a-t-il précisé. Le ministre a donné le coup d'envoi, dans la wilaya de Saïda, de distribution d'un premier quota comprenant 2214 logements de différents programmes et aides à l'habitat rural. A cette occasion, il a relevé que ce quota est réparti en 436 logements publics locatifs (LPL), 32 promotionnels aidés (LPA), 509 de location vente (AADL), 723 lots d'auto-construction, 514 aides à l'habitat rural et 50 logements de fonction destinés au secteur de la santé. Il a également affirmé l'engagement de l'Etat à mobiliser tous les moyens humains et matériels pour répondre aux attentes du citoyen concernant l'habitat, rappelant que la période s'étalant du début de l'année en cours jusqu'à la fin de septembre dernier avait vu la livraison de milliers de logements et d'aides à travers toutes les wilayas du pays.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION  
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ  
DE PROXIMITÉ - M'SILA

NIF : 000728019004253

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, l'EPSP M'sila, Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N° 01/2019 ; lancé en date du 10/08/2019 paru dans les quotidiens nationaux : L'ÉCHO D'ALGERIE, Sada El-yaoum et LE BOMOP concernant le projet cité dans le tableau ci-dessous et vu le procès verbal de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres sont attribuées provisoirement selon les normes exigées dans le cahier des charges, comme suit :

LOT N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE DE QUALIFICATION TECHNIQUE	MONTANT après correction	OBSERVATION
LOT 01 : consommables médicaux	SARL LMEM-BATNA-NIF : 000205022291676	32.00	دج 2.389.165,56	Moins-disant après qualification
LOT 02 : réactifs de Laboratoire	SARL BIO ELITE-Alger NIF : 001516099743447	34.00	دج 3.528.508,14	Moins-disant après qualification
LOT 03 : consommables de laboratoire	SARL A.M.D-ALGER-NIF : 001116098734677	34.00	دج 799.977,50	Moins-disant après qualification
LOT 04 : films et produits de radiologie	SARL MEDICAL AG-Alger NIF : 000416096497149	27.33	دج 950.674,80	Moins-disant après qualification
LOT 05 : objet de pansement	SARL ABN-GHARDAYA-NIF : 001347086336874	36.00	دج 4.358.226,49	Moins-disant après qualification
LOT 06 : produits antiseptiques et solutions	EUURL MARGOMED-Boumerdes NIF : 001535072720439	33.00	دج 1.155.950,00	Moins-disant après qualification
LOT 07 : produits consommables dentaire	SARL LMEM-BATNA-NIF : 000205022291676	32.00	دج 2.083.547,55	Moins-disant après qualification
LOT 08 : Médicament et autre produits à usage préventif	infructueuse	//	//	
LOT 09 : produits et article de l'hygiène hospitalière	EUURL KHALIL GROUPE-M'sila NIF : 001528019015642	22.33	دج 515.525,85	Moins-disant après qualification
LOT 10 : matériels médicales	SARL MEDAZ NIF : 001415004934643	34.44	دج 4.486.300,00	Moins-disant après qualification
LOT 11 : mobiliers médicaux	SARL HAMEL MOBILIER PROFESSIONNEL ALGERIE NIF : 001715108213263	34.16	دج 1.168.627,24	Moins-disant après qualification
LOT 12 : outillages médicaux	SARL MEDAZ NIF : 001415004934643	34.44	دج 1.746.229,80	Moins-disant après qualification
LOT 13 : acquisition du kit d'hémoglobine-glyquée	SARL BIO ELITE-Alger NIF : 001516099743447	34.00	دج 137.499,98	Moins-disant après qualification

Le service contractant invite les soumissionnaires à se rapprocher des ses services, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse ou au BOMOP du marché afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires non retenus se considérant lésés, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés, conformément aux articles 73 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse ou au BOMOP.

Sudoku

		4		5				
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

D	H	M	F	B
---	---	---	---	---

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	9	10	7	7	1
5	1	6	5	3	5	2	1	7	3	1	12	7
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5	11
1	8	2	7	10	14	1		1	9	13	6	11
7	1	8	2	6	8	10	3	8	3		12	2
3	13		15		7	3	5	4		8	3	13
5		2	7	10	3	5	10	5	2		3	13
1	11	10	3	8	8	1		6		9	3	6
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

ACCES  
CROASSE  
DARDEE  
DIVAGUE  
DIVERGE  
DOSSARD  
DUCAL  
ECHAUDE  
ELUDEE  
ETAGERE

HACHIS  
JOUUESE  
MERCIER  
OBEIE  
PLACIDE  
PLAQUEE  
PSAUME  
RECASE  
VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	R	
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

ANOBLIE  
BERET  
CAROTTE  
DECHUE  
DEFOULE  
DEGORGE  
DOCTE  
DOMPTER  
EFFROI  
EGAYEE

EMBRUME  
JARDINE  
NAGER  
OISEAU  
OPPOSEE  
PAPYRUS  
PENDRE  
POLLEN  
REMUEE

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT	FRUITS DU POTAGER	ESTROPIÉ	BRONZÉ, HÂLE	FATI-GANTES, ÉRENTANTES	PÉRIODE LONGUE	FAIT UNE ISOLATION
ABANDONNER (... A)	ZÉRO I	PLUS VÊTU	BIZARRES	LE PMU	HABILITÉ	
				ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
AGITÉES						
CONFONDIR, MÉLANGEA		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
				COMMUN		
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE				
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME ROULA, TROMPA	ÉTUIS RIGIDES				CHOISI À NOUVEAU
		IMBU DE SOI-MÊME		CLEF POUR ALI BABA	TERMINAISON DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN MARITIME		
UN AVARE FAMILIER		PISTES DE TORÉADORS			AUTRE NOM POUR RÂ AMEUBLIS LE SOL	
		CHANCE AVANTAGE			UNITÉ DE PUISSANCE SONORE GLACER	
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')					ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
			CRIE À LA NAISSANCE			
		ORGANE MÂLE DE PLANTE INSTRUITE			M	ÉPOQUE DE LA REPRODUCTION
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE		IL SOIGNE DES BÊTES			
			GRIMACE			
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE PERDIT			OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU	
		ALCOOL		BAISER		
		FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBUTEUR DE LETTRES				SANS RIEN SUR ELLE	ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE	CRÊPE EN ORIENT	
					MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V	GROSSE TRANSPARATION		
			OBSERVANT			

Solutions

Mots codés

S	A	C	R	M	E	A	U	S
E	N	S	A	S	O	U	T	S
N	E	F	A	S	A	L	A	R
R	I	P	S	I	N	G	L	E
O	N	O	R	M	E	B	R	A
C	A	S	T	E	B	E	A	U
R	E	S	S	A	U	T	T	A
N	I	D	A	R	I	S	C	I
O	U	I	L	E	R	R	E	R
H	E	R	E	C	U	I	V	R
C	L	A	I	E	A	R	T	H
R	A	C	L	E	T	T	E	S
O	S	I	N	U	E	X	S	U
T	R	A	M	E	R	P	E	N

Mots fléchés

T	R	E	L	E	S	B	U	E
R	E	P	I	E	R	O	N	S
I	N	O	N	D	A	R	I	S
E	N	C	A	V	R	E	L	E
H	I	T	S	E	C	E	P	O
M	A	N	T	E	R	E	M	I
T	L	O	N	T	E	L	A	I
P	I	S	S	E	R	T	A	R
P	E	S	T	E	P	A	R	E
F	A	N	S	T	E	L	L	A
R	E	S	I	S	E	S	A	V
S	B	A	M	C				

Sudoku

2	3	7	8	9	6	1	4	5
8	9	6	1	4	5	7	3	2
5	1	4	2	7	3	9	6	8
4	6	5	9	2	1	8	7	3
7	2	3	4	6	8	5	1	9
1	8	9	3	5	7	4	2	6
9	5	2	7	3	4	6	8	1
3	7	8	6	1	9	2	5	4
6	4	1	5	8	2	3	7	9



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



**23h15 : New York Unité Spéciale**

Un homme a agressé et violé une danseuse. Recueillie par la police, la victime fournit un témoignage précieux pour retrouver le coupable. Le criminel porte un tatouage spécifique...



**2**

**21h10 : La dernière vague**

Lena, Romain, Max et les autres surfeurs découvrent qu'ils ont fait le même rêve et que celui-ci les a tous conduit au phare de Brizan. Ensemble, ils cherchent à comprendre ce qui leur est arrivé durant les cinq heures qu'aura duré leur disparition...



**3**

**21h05 : Secrets d'histoire**

Sur fond de trahison familiale et de querelles dynastiques, Stéphane Bern propose de retracer la vie de Marie Ire, reine d'Angleterre, surnommée Marie la Sanglante à cause des supplices qu'elle a infligés sous son règne aux protestants...



**4**

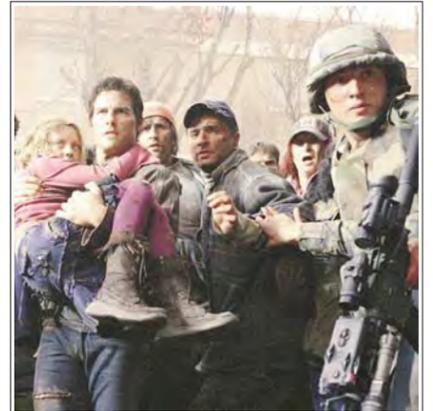
**21h05 : Fort Boyard**

«Le Temple maudit», «L'Hôtel», «Le Roi du silence», «Le coton-tige aérien», «Le Double Saut de l'ange» : le Père Fouras redouble d'imagination pour soumettre les candidats à des épreuves à la fois drôles...



**21h00 : La guerre des mondes**

De nos jours, des astronomes détectent des transmissions qui parviennent d'une autre galaxie. Ces signaux sont assez forts pour accréditer la thèse d'une vie extraterrestre puissante. Quelques jours plus tard,...



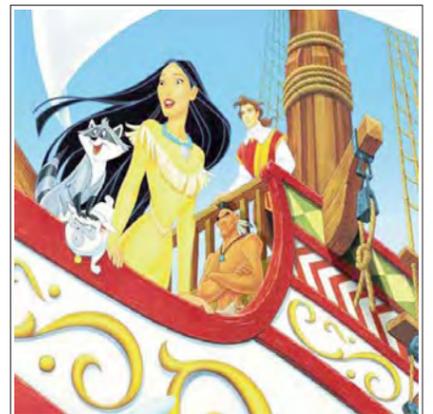
**20h55 : Sous-marins, fleurons de la marine française**

Les sous-marins à propulsion nucléaire, très sophistiqués sur le plan technologique, sont capables de plonger jusqu'à 300 mètres de profondeur ; comment sont-ils construits ?



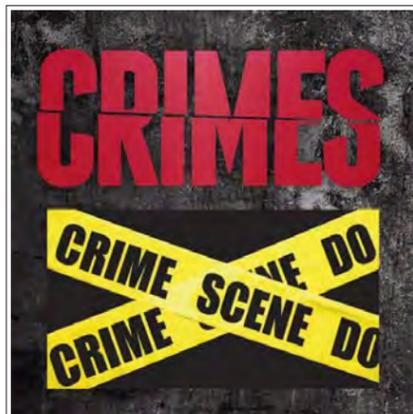
**21h05 : Pocahontas 2**

Alors que John Smith, son bien-aimé, est déclaré mort, Pocahontas accepte d'accompagner le sémillant John Rolfe en mission diplomatique à Londres. L'heure est grave : la belle Indienne doit convaincre le roi d'Angleterre...



**21h05 : Crimes**

A ce jour, Michel Fourniret, «L'Ogre des Ardennes», est le seul tueur en série français qui revendique haut et fort ses crimes. Au total, sept enlèvements, la plupart suivis de viol et de meurtre, de jeunes filles,...



**21h15 : Terminator / Genisys**

John Connor, leader de la résistance contre les machines, envoie le sergent Reese dans le passé pour protéger sa mère, Sarah, et préserver l'avenir de l'humanité...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## Cyclisme

### Tour du Faso - 1<sup>e</sup> étape

# Mohamed Bouzidi à la 4<sup>e</sup> place

L'Algérien Mohamed Bouzidi a occupé la 4<sup>e</sup> place lors de la 1<sup>e</sup> étape du Tour cycliste de Faso, disputée samedi, sur une distance de 150,5 km, entre Ouagadougou et Tenkodogo. Bouzidi a enregistré le même temps que le Burkinabé Mathias Sorgho, vainqueur en 3h17.07. Le 2<sup>e</sup> algérien à avoir

franchi la ligne d'arrivée a été Hamza Mansouri, entré en 8<sup>e</sup> position, juste devant son compatriote El Khacib Sassane (9<sup>e</sup>), alors que l'autre Algérien, Abderrahmene Bechlaghem a terminé 30<sup>e</sup>. La 2<sup>e</sup> étape est prévue dimanche, sur 145 km, entre Tenkodogo et Dapong.



## Ligue africaine de basket - 1<sup>er</sup> tour préliminaire - Groupe A

### Le GS Pétroliers assure sa qualification à l'Elite 16

Le club algérien du GS Pétroliers a assuré sa qualification au 2<sup>e</sup> tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), en dominant l'AC SLAC de Guinée 96 à 50, (mi-temps : 47-21), en match comptant pour la 2<sup>e</sup> journée du 1<sup>er</sup> tour préliminaire (groupe A), disputé samedi à Bamako (Mali). Les Pétroliers ont remporté les quatre quarts-temps sur les scores de : 26-7, 21-14, 26-16, 23-13. Abdellah Hamdini et Mustapha Adrar ont été les meilleurs marqueurs du GSP avec, respectivement, 19 et 16 points. C'est le 2<sup>e</sup> succès du GS Pétroliers dans le tournoi après celui obtenu

devant Al Nasr de Libye (106-80). Le 2<sup>e</sup> match du groupe A, oppose l'AS Police du Mali à Al-Nasr de Libye, à partir de 19h. Le GS Pétroliers qui a assuré sa qualification à l'Elite 16, jouera son dernier match dimanche (19h) face aux Maliens de l'AS Police. La prestigieuse National basketball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février dernier la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première participation de la NBA à une compétition en dehors d'Amérique du Nord. Ce tour préliminaire regroupe 32

équipes réparties en six groupes (A, B, C, D, E, F). Les deux premiers de chaque poule, auxquels s'ajouteront quatre clubs invités, se qualifieront au 2<sup>e</sup> tour qui regroupera 16 équipes (Elite 16). Les groupes C et D ont déjà dévoilé les quatre clubs qualifiés pour l'Elite 16, à l'issue des matchs disputés le week-end dernier. Dans le groupe C, FAP du Cameroun et Manga Basket-ball du Gabon qui se sont offerts les deux tickets qualificatifs, alors que Patriots BBC du Rwanda et City Oilers d'Ouganda ont décroché la qualification du groupe D. Les six meilleures équipes de l'Elite 16

se joindront aux champions de l'Angola, de l'Égypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie pour former le tableau final (deux conférences de 6 équipes) de la 1<sup>re</sup> édition de la BAL en 2020. Pendant la saison régulière, qui débutera en mars, les 12 équipes joueront chacune cinq matches. A l'issue d'un total de 30 matches, les trois meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un «Super 6» dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali (Rwanda) lors d'un Final Four (demi-finales à élimination directe et finale).

## Grand Slam d'Abu Dhabi de judo

### Benamadi (-90 kg) et Ouallal (-78 kg) éliminés d'entrée

Les judokas algériens Kaouther Ouallal (-78 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) ont été éliminés, samedi, du Grand Slam d'Abu Dhabi, après leur défaite au premier tour, respectivement contre la Cubaine Kaliema Antomarchi et le Turc Mikail Ozerler. Benamadi avait résisté à son adversaire pendant près de 3 mn avant de s'incliner par Ippon, alors qu'Ouallal a été balayée après seulement 52 secondes de combat. L'Algérie a engagé un total de cinq athlètes dans cette compétition, organisée du 24 au 26 octobre 2019 aux Emirats arabes unis. Ils ont tous connu une élimination précoce, à commencer par Faïza Aïssahine, sortie par la Mongole Munkhbat Urantsetseg dès son premier combat chez les moins de 52 kg. De son côté, Fethi Nourine avait déclaré

forfait sans avoir livré le moindre combat chez les moins de 73 kg, lui qui devait affronter le Gambien Faye Njie au 1<sup>er</sup> tour. La seule judoka à avoir remporté un combat dans ce Grand Slam d'Abu Dhabi est Belkadi Amina, chez les moins de 63 kg. Exemptée du premier tour, l'Algérienne avait commencé par dominer la Mongole Bold Gankhaich au 2<sup>e</sup> tour, avant de s'incliner au troisième, par Waza-ari, devant l'Italienne Maria Centracchio. Au total, 553 judokas (322 messieurs et 231 dames), représentant 95 nations ont participé à cette compétition. Avec 21 athlètes engagés, l'Allemagne et la Corée du Sud étaient les pays les mieux représentés dans ce tournoi, entre autres devant la Chine et l'Azerbaïdjan, présents avec 20 judokas chacun.

## Challenge national de pétanque

### La tripléte de l'aéroport d'Alger sacrée vainqueur de la 3<sup>e</sup> étape à Oran

La tripléte représentant la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger a remporté la 3<sup>e</sup> étape du challenge national de pétanque, disputée à Mers El Kébir (Oran). Le club Ouarsenis de Mers El Kébir s'est classé en 2<sup>e</sup> position à l'issue de cette compétition, suivi du club de la Protection civile de Khenchela à la 3<sup>e</sup> place. Cette 3<sup>e</sup> étape du challenge national de pétanque (jeu tripléte), organisée par la Fédération algérienne de sport et travail en collaboration avec la Ligue de wilaya (LWST) et le club Ouarsenis de Mers El Kébir, a enregistré la participation de 12 triplétes de 4 wilayas du pays, à savoir Alger, Biskra, Khenchela et Oran. Les épreuves se sont déroulées au stade communal de Mers El Kébir, attirant un public nombreux dans une ambiance très conviviale. Une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux vainqueurs a clôturé ce rendez-vous sportif, en présence de membres de la Fédération algérienne de sport et travail et de la LWST.

## Echecs

### Championnat national par équipes de D2 du 29 octobre au 2 novembre à Tiaret

Les épreuves du championnat national par équipes de Division 2 des échecs auront lieu du 29 octobre au 2 novembre à Tiaret, a-t-on appris, samedi, de la Ligue de wilaya organisatrice. Cette compétition de cinq jours, organisée par la Ligue de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, verra la participation de 80 échéphiles de 16 équipes. La direction de cette compétition, qui sera disputée en système suisse en sept rondes à la cadence d'une heure au finish, sera assurée par l'arbitre fédéral Lerari Saïd. A l'issue de cette compétition, les deux premiers au classement final accéderont en Division nationale 1. Quant aux épreuves du championnat national de Division 1, elles auront lieu du 1<sup>er</sup> au 5 novembre à la Maison de jeunes d'Aïn Oulmene, à Sétif avec la participation de 14 clubs.

Publicité

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

WILAYA DE BISKRA  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'OULED DJELLAL  
DAIRA D'OULED DJELLAL  
COMMUNE D'OULED DJELLAL  
**NIF de la commune : 098407055073423**

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article N° 65-2<sup>ème</sup> paragraphe du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, comportant réglementation des marchés publics et délégations de service public

Le président de l'assemblée populaire communale annonce aux soumissionnaires à la appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 22/19 relatif à :

**Réalisation quatre (04) classes expansions école Abdel Hamid Ben Badis.**

Inséré aux journaux nationaux :

- EL Héware du 23/07/2019.
- L'Echo d'Algérie du 23/07/2019.
- BOMOP du 28/07/2019 au : 03/08/2019.

D'après l'évaluation des offres par la commission compétente le marché du projet au :

**Réalisation quatre (04) classes expansions école Abdel Hamid Ben Badis.**

à été attribué provisoirement comme suit :

Désignation de l'entrepreneur	NIF de l'entrepreneur	Montant du marché (TTC)	Délai de réalisation	Note obtenue	Observation
AFISSA OUSSAMA ENTREPRISES TRAVAUX DU BATIMENT A OULED-DJELLAL	186070500914124	9.852.050,00 DA	Sept (07) mois	54	Le moins - dleant

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière à se rapprocher au section d'équipement de la commune, au plus tard trois (03) jours à compter de la première jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou à la presse (4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 82 du décret ci-dessus).

Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou à la presse. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant (disposition article 82 du décret ci-dessus).

## Coupe du monde de football militaire L'Algérie termine sur le podium

La sélection algérienne militaire de football a remporté la médaille de bronze des 7<sup>es</sup> Jeux mondiaux militaires à Wuhan (Chine), après avoir battu la Corée du Nord 4-0 (mi-temps : 3-0), dimanche en match de classement pour la 3<sup>e</sup> place du tournoi.

Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Houssein-Eddine Ghacha (4' et 45'+2), Faouzi Yaya (39') et Billel Benhammouda (75'). Le match a enregistré la distribution de 6 cartons

jaunes, 3 pour chaque équipe, et l'expulsion de Pak Yong Chon dans les arrêts de jeu. La finale se joue dans l'après-midi entre le Qatar et le Bahreïn qui avait éliminé l'Algérie en demi-finales.



### ● Al Sadd Bounedjah offre la victoire en signant un doublé

Cinq jours après son élimination en demi-finale de la Ligue des champions asiatique, la formation d'Al Sadd a retrouvé le sourire en dominant Al Ahli (2-1), grâce à un doublé de Baghdad Bounedjah, ce samedi, à l'occasion de la 8<sup>e</sup> journée de la Qatar Stars League. L'international algérien a ouvert le score pour les Noir et Blanc à la 23<sup>e</sup> mn de jeu en crucifiant le portier brésilien d'Al Ahli d'une frappe puissante (1-0, 23). L'enfant d'Oran a doublé la mise neuf minutes plus tard en transformant un penalty suite à un faute du gardien sur Akram Afif (2-0, 32). Meilleur buteur du championnat lors du précédent exercice, Bounedjah est seul en tête au classement des buteurs avec 9 réalisations. Les visiteurs réduiront le score en début de seconde période par l'intermédiaire de leur attaquant uruguayen Abel Hernandez (2-1, 48). Grâce à cette victoire, les champions en titre remontent à la 3<sup>e</sup> place au classement à 5 points du leader Al Duhail, mais avec 2 matches en moins.

### ● Saint-Etienne Boudebouz ne veut pas abdiquer en Europa League

Ryad Boudebouz, s'est exprimé, en conférence de presse, au sujet des objectifs de Saint-Etienne en Europa League. L'ailier algérien a déclaré : «On aurait voulu gagner. Si on analyse le match, on a les opportunités pour le faire. On doit être plus tuteurs devant. Maintenant, il nous faudra un exploit là-bas et battre ensuite La Gantoise à la maison». Le milieu de terrain offensif a ajouté : «La qualification est encore jouable. On y croit. Tant qu'on est dans le coup mathématiquement, on se battra pour être dans les deux premiers du groupe».

### ● Coupe arabe Le match du Mouloudia reporté

Le prochain match du MC Alger en Coupe arabe face aux Forces aériennes irakiennes prévu le 31 octobre, a été reporté au 9 novembre 2019 pour des raisons sécuritaires. Les hommes de Bernard Casoni iront défier l'équipe irakienne à Karbala pour le compte du match aller des huitièmes de finale de la compétition. Les dirigeants du club algérois ont demandé à l'Union arabe de football (UAF) de délocaliser la rencontre au vu des nombreuses manifestations de violences ayant secoué le pays durant les dernières semaines. Pour rappel, le MCA est le seul représentant algérien toujours en course en Coupe Arabe, les deux autres équipes ; la JS Saoura et le CS Constantine ont toutes les deux été éliminées.

### EN Futsal

## Benamrouche : «Nos chances restent équilibrées»

Le coach de l'équipe nationale de Futsal, Nordine Benamrouche, s'est exprimé, le 26 octobre, en zone mixte au sujet du 1<sup>er</sup> match des Verts en compétition officielle, défaite (2-5) face à la Libye, et des chances de ces derniers pour la qualification à la Coupe d'Afrique des Nations. Le technicien algérien a déclaré : «Dans le jeu et au vu des statistiques, je pense que c'est largement équilibré. Je pense qu'au nombre de frappes au but, on est au dessus de la Libye, après on a manqué d'efficacité. Notre adversaire a une expérience de Coupe d'Afrique remportée et deux Coupes du Monde jouées, il y a une grosse expérience de leur côté». Nordine Benamrouche a précisé : «Nous sommes à deux mois et demi d'existence, on va continuer à travailler. Il y a un match retour, rien n'est encore joué. C'est vrai qu'il y a 3 buts d'écart, mais au jour d'aujourd'hui, nos chances restent équilibrées. Je suis persuadé qu'on est capables de les mettre en difficulté, je suis aussi persuadé qu'avec la matière offensive que

j'ai entre les mains, on est capables de mettre beaucoup de buts». Le coach de l'équipe nationale a expliqué : «On a joué en étant crispés, on a manqué de réussite, deux barres, des poteaux... Le gardien a aussi fait quelques arrêts, le notre n'en a quasiment pas fait. Les seuls qu'il a faits, le ballon est rentré parce qu'il a fait des fautes directes, il en est parfaitement conscient, on va essayer de faire ce réglage le plus rapidement possible», avant d'ajouter : «Nous allons continuer le travail. La qualification à la Coupe d'Afrique est importante, mais la priorité c'est le développement du Futsal en Algérie». Concernant le match retour qui se jouera dans quelques jours au Caire, Nordine Benamrouche dira : «Les deux équipes joueront à l'extérieur, on connaît la mentalité égyptienne avec les Algériens, il y n'a rien à cacher. Ça se passe dans le football à onze, on sait qu'on n'a pas forcément le vent dans le dos en jouant en Égypte».

### Après six mois d'absence

## Lekhal va reprendre les entraînements

Blessé depuis le mois de mars dernier contre la Tunisie en match amical au stade Mustapha-Tchaker de Blida, le milieu international du Havre, Victor Lekhal, qui a été opéré au genou, a eu l'aval du staff médical pour reprendre l'entraînement avec son club de Ligue deux française. Une bonne nouvelle donc pour le sélectionneur Djamel Belmadi, qui apprécie beaucoup ce joueur et qui est à la recherche de doublures au niveau de l'entre-jeu. «Après six mois de travail intensif, suite au feu vert du chirurgien et du staff médical. Je suis de retour», a posté hier le joueur de 25

ans sur compte Instagram. Il faut dire que Lekhal commençait réellement à s'impatienter, lui qui était vraiment malchanceux en contractant une grave blessure dès son premier match avec les Verts, lequel match qu'il voulait mettre à profit pour gagner une place en vue de la CAN-2019. Mais le joueur a toujours dit qu'il ne regrettait rien et que c'était une belle expérience de sa première sélection avec l'Algérie même si les choses ne se sont pas déroulées comme il le souhaitait. Il a aussi assuré qu'il va continuer de travailler et qu'il ne va rien lâcher pour

revenir plus fort : «Oui c'était une première avec l'Algérie et une fierté pour moi, c'était une belle expérience et j'espère revenir prochainement, la blessure est venue sur mon premier match c'était difficile mais bon il faut se relever. Au début j'avais un petit espoir parce que les tests ont indiqué que c'était qu'une entorse, mais après des tests approfondis j'ai appris que c'était plus grave, c'était un double coup dur pour moi, les premiers jours étaient un peu compliqués mais personne ne m'a lâché au Havre ni en sélection, j'ai eu le soutien de tout le monde».

### ● Al Gharafa 4<sup>e</sup> but de la saison pour Hanni

Malgré un but de Sofiane Hanni, la formation d'Al Gharafa s'est inclinée sur la pelouse d'Al Duhail (2-1), ce samedi soir, en clôture de la 8<sup>e</sup> journée de la Qatar Stars League. L'international algérien a ouvert le score pour Al Gharafa à l'heure de jeu d'une belle frappe à ras de terre sur une offrande de Moayed Hassan, signant au passage son 4<sup>e</sup> but de la saison (60). Mais la joie des Bleu et Jaune fut de courte durée, puisque Mohammed Muntari a remis les pendules à l'heure pour les locaux six minutes plus tard (66'). En toute fin de rencontre, le Brésilien Edmilson Junior profitera d'une grosse erreur d'alignement de la défense d'Al Gharafa pour offrir la victoire à l'ancien club du sélectionneur national Djamel Belmadi (87'). Au classement, Al Duhail prend la tête avec deux points d'avance sur Al Rayyan, alors qu'Al Gharafa occupe la 4<sup>e</sup> place à 6 points de son adversaire du jour.

### ● Grèce Soudani convoqué, Benzia non face à l'AEK Athènes

Hilal Soudani est convoqué par son entraîneur Pedro Martins pour le choc face à l'AEK Athènes. Cette rencontre est prévue pour ce soir à 19h30. En revanche, l'autre Algérien de l'Olympiakos, Yacine Benzia, n'a pas été retenu dans le groupe. Benzia paye certainement les frais de son carton rouge en Ligue des Champions face à l'Etoile Rouge de Belgrade. Rappelons que Soudani a inscrit quatre buts en cinq matches de championnat mais qu'il n'est pas inscrit sur la liste en Ligue des Champions.

FAF

# Les réunions langue de bois du Bureau fédéral

La FAF a publié hier sur son site officiel, le compte-rendu de la dernière réunion statutaire mensuel de son Bureau fédéral, tenue ce jeudi. Le moins que l'on puisse dire est que tout baigne dans l'huile, selon le communiqué de la Fédération.

Tout va très bien madame la Marquise. Tout le monde apparemment fait son boulot dans les règles de l'art. Les présidents des différentes commissions veillent au grain et présentent des bilans très positifs, maîtrisant parfaitement leur sujet. De plus, ils font apparemment un travail colossal au sein de leur département. Ainsi, l'on apprend par exemple que «les préparatifs pour la cérémonie de tirage au sort de la Coupe d'Algérie vont bon train». Le président de cette Commission, Abdallah Gueddah insiste même sur le fait que «toutes les dispositions ont été prises afin que cette cérémonie se déroule dans des bonnes conditions». Une information qui va sans doute beaucoup intéresser l'opinion sportive. Par ailleurs, on connaît désormais les raisons de l'absence de Abdelkrim Medouar lors de la dernière réunion du BF tenue à Ouargla. Le président de la LNF était tout simplement en congé ! Mais bizarrement, le Bureau fédéral a oublié de le mentionner dans son procès-verbal de ladite réunion. Il a fallu attendre son retour de vacances pour qu'on le sache. Il est vrai que «plus

le mensonge est gros, mieux il passe». Medouar, très contesté dernièrement, a tenu aussi à rassurer ses collègues en expliquant que «lors de la réunion (du Conseil de la LNF, ndlr), du mardi 22 octobre 2019, tous les équivoques ont été levés et que la sagesse a prévalu sur le reste.» Tout est dissipé ou plutôt caché sous le tapis avant l'éclatement d'un nouveau scandale. En somme, tous les intervenants au cours de ce conclave ont insisté sur les conditions idéales dans lesquelles se déroule la saison footballistique à l'exception de quelques menus détails insignifiants» comme le cas de dopage avéré de deux joueurs de la Régionale. Cela s'est passé évidemment sous l'œil bienveillant du président Kheireddine Zetchi apparemment satisfait des rapports qu'on lui a présentés. Il se contente visiblement du peu et il essaye de nous en convaincre, alors que des sujets brûlants comme celui de la crise de l'USMA et le derby MCA-USMA qui ne s'est pas joué, n'ont pas du tout été évoqués. Du moins officiellement. Ni d'ailleurs le cas de l'entraîneur Ludovic Batelli qui a échoué dans sa mission avec les Olympiques, mais aussi avec l'équipe nationale des



locaux. On a juste annoncé son limogeage pour passer ensuite à autre chose. Il n'y a pas de comptes à rendre après ce fiasco déplorable. En fait, la seule information intéressante que l'on peut tirer de cette réunion, émane du nouveau venu au Bureau Fédéral, Réda Abdouche, en sa qualité de président de la nouvelle DNCG. Il annonce que tous

les clubs de la Ligue 1 et de la Ligue 2 sont déficitaires à l'exception du PAC. Un constat alarmant et accablant après plusieurs années de l'instauration du professionnalisme chez nous. Mais au Bureau Fédéral, on préfère s'attarder sur des vétilles pour noyer le poisson.

Ali Nezlioui

## Tougaï indisponible pour 3 mois

Le jeune défenseur du NAHD, Mohamed Amine Tougaï (19 ans) est indisponible pour 3 mois pour cause de blessure au niveau de la cuisse. L'ex-capitaine de l'équipe nationale olympique avait contracté une blessure face à l'USMBA (1-1) pour le compte de la 4e journée du championnat de Ligue 1. Il a repris les entraînements juste avant le derby face au MCA, mais malheureusement pour Tougaï, sa blessure s'est réveillée. Il a donc rechuté et devrait entamer une longue période de convalescence pour soigner une elongation musculaire à la cuisse.

Coupe de la Confédération 16<sup>es</sup> de finale bis - Aller

## Kampala City et Paradou AC se neutralisent (0-0)

Le Paradou AC, seul représentant algérien encore en lice en Coupe de la Confédération africaine de football, a réalisé ce dimanche une belle opération en tenant en échec en déplacement les Ougandais de Kampala City (0-0), en 16<sup>es</sup> de finale bis (aller) de l'épreuve. Les «Académiciens» tenteront de valider leur qualification pour la phase de poules le dimanche 3 novembre, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> manche prévue au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Rappelons que le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a été éliminé en 16<sup>es</sup> de finale par les Egyptiens de Pyramids FC.

## L'AS Monaco s'apprête à lever l'option d'achat de Slimani



Impliqué dans 12 buts de sa nouvelle équipe française, l'AS Monaco (5 réalisations et 7 offrandes) dans 7 apparitions, il était tout à fait normal donc que le club de la principauté songe d'ores et déjà à s'attacher définitivement les services de l'international

algérien, Islam Slimani, arrivé en septembre passé dans cette équipe à titre de prêt de Leicester City. Avec ses performances, l'attaquant algérien occupe même la 1<sup>re</sup> place du classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française devant des joueurs comme Kylan Mbappé. Du coup, vu qu'il est lié avec son ancien club anglais de Leicester, les dirigeants du club de la principauté sont en train d'étudier l'éventualité de lever l'option d'achat du deuxième meilleur buteur de l'histoire de notre équipe nationale. Il faut dire que son ancien coach au Sporting Lisbonne, qui a décidé de le ramener cette saison à Monaco, insiste beaucoup auprès de ses dirigeants afin de recruter Slimani à titre définitif. D'ailleurs, le coach monégasque estime même que le montant de l'option d'achat est presque dérisoire au vu des qualités et de l'efficacité de son joueur. Le montant de l'option d'achat s'élèverait entre 9 et 10 millions €. Du coup, il est très prévisible que les responsables de l'AS Monaco fassent une proposition à leurs homologues anglais au cours des tout prochains jours. En tout cas, du côté de la presse anglaise, on évoque cela avec insistance ces dernières 48h. En fait, du côté du Rocher, au vu de ce qu'est en train de réaliser l'avant-centre algérien, on n'a pas de doutes quant au fait que sa cote ne fera que grimper au cours des prochaines semaines. Ce qui est expliquerait d'ailleurs le fait qu'on veuille clore ce dossier dans les plus brefs délais.

NA Hussein Dey

## Lahlou : «Quelques détails à régler pour finaliser avec Simondi»

Le technicien français Bernard Simondi a donné son accord de principe pour diriger la barre technique du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de Rezki Remane, démissionnaire, a-t-on appris, hier, auprès de la direction du club algérien. «Simondi a donné son accord de principe, il est en pole position. Nous sommes même tombés d'accord sur le volet financier. Il reste quelques détails à régler relatifs à la composante de son staff technique. Tout sera tiré au clair au plus tard ce (dimanche) soir», a affirmé

le président des Sang et Or, Mourad Lahlou. Simondi (66 ans) connaît assez bien le championnat algérien pour avoir déjà entraîné l'ES Sétif (2007-2008), le CS Constantine (2014) et la JS Saoura (2015). Il compte, entre autres, un titre de Ligue des champions arabe décroché avec l'Entente en 2008. Remane, en poste depuis l'intersaison, a jeté l'éponge jeudi, au lendemain de la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (3-0), dans le cadre de la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Un revers qui a fait reléguer le Nasria

à la 15<sup>e</sup> position du classement avec 7 points. Le club algérois a complètement raté son entame de saison, ne comptant qu'une seule victoire et 4 nuls contre 3 défaites. Par ailleurs, le défenseur international olympique Mohamed-Amine Tougaï devra s'éloigner des terrains pendant 3 mois en raison d'une blessure contractée au niveau de la cuisse (elongation musculaire). Le joueur, qui a repris les entraînements à la veille du rendez-vous face au MCA, a rechuté et devrait entamer une longue période de convalescence.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min° Max°	12°/21°	11°/22°	11°/20°	13°/27°	12°/25°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:34	12:32	15:32	18:00	19:20

## Discours de haine et coexistence pacifique Ghلامallah participe à Vienne à une Conférence internationale

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghلامallah, participera, les 30 et 31 octobre à Vienne (Autriche), aux travaux d'une Conférence internationale sur «le rôle des individus, des responsables religieux et des institutions dans la lutte contre le discours de haine et pour la promotion de la coexistence pacifique», indiquait hier, un communiqué du HCI.

Ghلامallah est invité à cette conférence par le Centre international du roi Abdallah Ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et inter-religieux, précise le communiqué.

Des responsables religieux, des décideurs politiques, des acteurs gouvernementaux et des représentants d'organisations internationales prendront part aux travaux de cet événement pour échanger leurs vues et leurs expériences, en vue de renforcer la coopération et l'action commune en matière de lutte contre le discours de haine.



### Mort d'Al Baghdadi

## Donald Trump confirme



Le président américain, Donald Trump, a confirmé la mort d'Abou Bakr Al Baghdadi, après un raid des forces américaines samedi en Syrie. Les forces américaines ont réalisé une opération compliquée, elles ont été incroyables, de nombreux compagnons d'Al Baghdadi sont morts lors de l'opération», vient de déclarer le président américain dans un discours à la nation. «Le leader de Daesh s'est fait exploser avec une charge explosive dissimulée dans sa veste», ajoute Donald Trump précisant qu'Al Baghdadi a passé les derniers temps

de sa vie dans la peur, terrifié par les Américains.

Donnant quelques détails sur l'opération menée par des forces spéciales, assistées par des forces hélicoptères, sans préciser l'endroit, le président américain dit avoir suivi «l'opération en direct grâce à une caméra embarquée».

Al Baghdadi a fui dans un tunnel avec trois de ses enfants, il a été pourchassé par des chiens et s'est fait exploser», détaille encore le chef d'Etat-US qui précise que «11 enfants ont été récupérés au cours de l'opération».

### Massacres du 17 octobre 1961

## Les conférenciers les qualifient de «crime d'Etat»

Les participants à une conférence historique sur les massacres du 17 octobre 1961, organisée dimanche à Tissemsilt, ont été unanimes à qualifier ces événements de «crime d'Etat».

L'universitaire de Tiaret, Mokhtar Saidi, a souligné, lors de cette conférence entrant dans le cadre des journées culturelles «Ne pas oublier» qui ont pris hier à Tissemsilt, que la barbarie de la police française contre les manifestants émigrés algériens le 17 octobre 1961 dénote d'un crime d'Etat que le peuple algérien ne peut pas oublier. Il a ajouté que les massacres commis à l'encontre des émigrés algériens désarmés représentent une étape noire dans l'histoire de la France coloniale.

Le chercheur en histoire de la Guerre de Libération nationale, Mohamed Chemli a soutenu que les manifestations du 17 octobre doivent être classées du point de vue droit international dans la case de crime d'Etat, surtout qu'elles ont eu lieu en une seule journée. Il a rappelé, parmi les causes principales de la répression exercée par la police française contre les membres de la communauté algérienne à Paris, une tentative de casser la mobilisation autour du Front de libération (FLN) en France. Les journées culturelles «Ne pas oublier», organisées une semaine durant par la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia Bouaziz» de Tissemsilt dans le cadre de la



commémoration de la Journée nationale de l'émigration, ont comporté des activités dont des expositions de livres historiques mettant en exergue les crimes commis par la police française à l'encontre des Algériens à cette époque, des ateliers pour enfants sur «l'histoire de mon pays», de dessin, de lecture, de «petit poète», de jeux intellectuels et de recherche historique.

### Installation

## Fnides Ben Bella nouveau directeur général du quotidien «Echaâb»



Fnides Ben Bella a été installé, ce dimanche, au poste de directeur général du quotidien *Echaâb*, en remplacement d'Amina Debbache, dont il a été mis fin aux fonctions. Lors de la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a affirmé que le quotidien *Echaâb* «revêt une grande importance que nous devons préserver en toutes circonstances, notamment en cette conjoncture difficile qui exige de nous d'accomplir notre devoir avec un haut sens de responsabilité». Ben Bella avait entamé sa carrière professionnelle en 1980, en tant que journaliste à l'hebdomadaire *Adhoua*, avant de rejoindre l'équipe du quotidien *Echaâb* où il a exercé à ce jour. Parmi les principaux postes qu'il a occupés au sein de ce quotidien, celui de rédacteur en chef du desk international, puis directeur de la rédaction.

### • CACOBATPH

## Généralisation de l'indemnisation du chômage lié à la canicule à toutes les wilayas du pays

L'indemnisation du chômage lié à la canicule au profit des employés des secteurs de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique sera généralisée à l'ensemble des wilayas du territoire national, et ce, en vertu d'une convention signée, dimanche à Alger, entre la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) et l'Office national de météorologie (ONM). La CACOBATPH avait lancé en 2016 l'indemnisation du chômage lié à la canicule dans les wilayas du Grand Sud, puis dans les Hauts-Plateaux en 2017, vu les conditions climatiques que connaissent ces régions.

Cette indemnisation sera généralisée à l'ensemble des wilayas du pays à partir de l'été prochain. Présidant la cérémonie de signature, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam a indiqué que «cette mesure est à même de protéger les travailleurs des risques liés à la canicule lors de l'exercice de leurs fonctions au niveau des chantiers de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique». Cette indemnisation s'inscrit Dans ce cadre, Chikakri a fait état de 58 000 entreprises affiliées à la CACOBATPH regroupant plus d'un million de travailleurs.

### • Souk Ahras

## Transit de plus de 20 000 passagers étrangers du 1<sup>er</sup> au 15 octobre (PAF)



Pas moins de 20 300 passagers étrangers ont transité par les postes frontaliers de Lahdada et OuledMoumen dans la wilaya de Souk Ahras au cours de la première quinzaine d'octobre, a-t-on appris hier auprès du service régional de la Police algérienne des frontières (PAF). Dans les détails du mouvement de transit des étrangers, les deux postes frontaliers de Lahdada et Ouled Moumen ont recensé au cours de cette période, 10216 entrées contre 10 084 sorties, a précisé la même source. De plus, 30 073 Algériens ont transité par ces deux postes frontaliers durant cette même période, avec 15 151 entrées et 14 922 sorties, a-t-on ajouté. Les mêmes services ont enregistré, durant les 15 premiers jours d'octobre, le passage via ces deux postes frontaliers de plus de 11 954 véhicules de tourisme immatriculés à l'étranger, dont 6002 en provenance de Tunisie et 5952 transitant vers le pays voisin. Aussi, 2487 véhicules immatriculés en Algérie ont transité par les postes frontaliers de Lahdada et Ouled Moumen, avec 1293 entrées et 1194 sorties recensées par les mêmes services au cours de la même période. Concernant le trafic commercial via le poste frontalier Lahdada, un total de 896,800 tonnes de marchandises a été importé au cours de la même période, contre 283,920 t de carburant et 531,871 t de différentes marchandises exportées, a-t-on relevé de même source.

### • Débrayage des magistrats

## 96 % du taux de suivi

Le Syndicat national des magistrats (SNM) a annoncé, ce dimanche, que le taux de suivi de la grève à laquelle il a appelée a atteint 96% au 1<sup>er</sup> jour au niveau national. Issad Mabrouk a indiqué que le SNM exige une révision des textes de loi consacrant la primauté du pouvoir exécutif sur le judiciaire. Selon le communiqué du SNM, seul le membre du Syndicat de Tindouf a manqué à l'appel. Du coup, il a été décidé de le suspendre et de le présenter devant le conseil de discipline.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)